

RaPport

2022

d'activité



Loire
FOREZ
Agglo

SOMMAIRE

Portrait de territoire	4
Notre pacte de gouvernance	6
Coopérations et mutualisation	8
Économie	10
Emploi, formation, insertion	11
Commerce	12
Économie de montagne et filières	13
Rivières	14
Biodiversité	15
Environnement	16
Déchets	18
Assainissements et eaux pluviales	20
Eau potable	21
Tourisme	22
Voirie	23
Éclairage public	24
Planification, urbanisme, PLUi	25
Attractivité des centres-bourgs et des centres-villes	26
Habitat, gens du voyage	27
Réseau culturel	28
Action et cohésion sociale	30
Équipements sportifs	32
Mobilités	33
Audit, bureau d'étude, secrétariat général, commande publique et affaires juridiques	34
Communication	36
Systèmes d'information	37
Bâtiments et moyens généraux	38
Ressources humaines	39
Politiques contractuelles	40
Finances	41
Budget principal 2022	42
Budgets annexes 2022	44
Organigramme 2022 des services	46

RAPPORT D'ACTIVITÉ LOIRE FOREZ AGGLOMÉRATION 2022

17 boulevard de la Préfecture CS 30211 - 42605 Montbrison cedex - Tél. 04 26 54 70 00 - agglomeration@loireforez.fr

Dépôt légal : mars 2023
Directeur de la publication : Christophe Bazile
Directrice de la rédaction : Gaëlle Pornon
Rédaction : service communication
Conception graphique : Comadequat
Impression : Imprimerie Courant & A

Tirage : 300 exemplaires
Crédit photos : Loire Forez agglomération, Adobe Stock.



**LE TRI
+ FACILE**





*Tous les jours,
notre collectivité
est présente et
active sur le
territoire, dans
votre commune.*

Pour plus de simplicité, ce rapport d'activité a été conçu par thématiques et délégations politiques.

Si vous êtes intéressés par les coopérations et la mutualisation, rendez-vous page 8.

Si vous êtes intéressés par l'économie, l'emploi, le commerce et les filières, rendez-vous page 10.

Si vous êtes intéressés par les rivières, la biodiversité et la transition énergétique, rendez-vous aux pages 14 à 17.

Si vous êtes intéressés par l'assainissement ou encore l'eau potable, rendez-vous page 20.

Si vous êtes intéressés par le développement culturel et le réseau COPENIC, rendez-vous page 28.

Si vous êtes intéressés par les mobilités, rendez-vous page 33.

Nous travaillons collectivement à construire notre avenir commun. D'ailleurs, avec la mise en place de notre fonds de soutien aux communes, nous accompagnons toutes les communes dans leurs investissements.

Dernièrement, nous avons inauguré le nouveau chalet d'accueil au col de la Loge, une construction réalisée par des entreprises du territoire, avec du bois issu principalement de nos filières locales. Poursuivons ensemble le travail et continuons de promouvoir nos entreprises et nos savoir-faire. Nous sommes les meilleurs ambassadeurs du territoire.

Christophe Bazile

// Maire de Montbrison, Président de Loire Forez agglomération

L'histoire de Loire Forez agglomération continue de s'écrire, l'ensemble des agents de la collectivité, aux côtés des élus, en sont les acteurs.

Ce rapport d'activité 2022 montre la mobilisation et l'implication de l'ensemble de l'administration au service du territoire, de ses élus, ses habitants, ses forces vives. Il témoigne du renforcement de la cohésion au sein du bloc communal, du travail partenarial, de la confortation des atouts et richesses du Forez et de la prise en compte des faiblesses et des menaces identifiées.

Au fil des pages, vous allez parcourir la synthèse des actions engagées à l'échelle de notre EPCI en 2022. De nouveaux services et des visions stratégiques ont été déployés tout au long de l'année.

L'adaptation continue de notre organisation, de nos processus, dans un objectif de performance du service public et de sobriété notamment dans l'utilisation des deniers publics, est au cœur de l'engagement collectif des près de 500 agents de Loire Forez agglomération.

Bonne lecture.



Virginie Aulas, Directrice générale des services

PORTRAIT DE TERRITOIRE



UN TERRITOIRE OÙ IL FAIT BON VIVRE

Loire Forez agglomération dispose d'un vaste territoire qui s'étend sur 1 321 km², des monts du Forez jusqu'au fleuve Loire, soit plus d'un quart de la superficie du département de la Loire.

Les 87 communes qui constituent notre intercommunalité sont d'une grande diversité. Globalement rural, le territoire est structuré autour de deux centralités, Montbrison et Saint-Just Saint-Rambert, de plus de 10 000 habitants. Autour, trois pôles assurent un rôle majeur pour l'équilibre du territoire : au nord, Noirétable et Boën-sur-Lignon, au sud, Saint-Bonnet-le-Château. Ils centralisent des services indispensables pour les communes rurales alentour.

La population est en constante augmentation depuis les années 1970. Elle compte aujourd'hui près de 113 000 habitants. Avec une densité de population assez faible, Loire Forez bénéficie d'un cadre de vie de qualité qu'il convient de préserver.



Un dynamisme économique à soutenir

Le territoire s'organise autour de secteurs économiques diversifiés. L'agriculture y tient une place importante avec près de 11 % des actifs. Il peut aussi compter sur un tissu industriel dynamique. L'activité commerciale tient également une place significative avec de nombreux commerces de proximité en zone urbaine et des commerces multiservices qui rythment la vie des centres-bourgs.

Des richesses naturelles à valoriser

Loire Forez agglomération bénéficie d'un patrimoine environnemental exceptionnel, d'une riche biodiversité et d'espaces agricoles et forestiers préservés. Entre plaine et montagne, Hautes-Chaumes et forêts, les paysages variés du Forez sont des atouts. Ils contribuent à l'attractivité du territoire en termes de qualité de vie et de développement touristique.

Dans ce contexte, le rôle de l'intercommunalité vise à maintenir un équilibre entre ville et campagne pour faire de cet espace un lieu où il fait bon vivre. Pour cela, il s'agit d'entretenir une solidarité territoriale entre les communes pour que chacune bénéficie de la force du collectif.



87 communes
1 300 km²



112 700 habitants
(+ 1000 habitants chaque année)



24 000 actifs
habitent et travaillent
sur le territoire



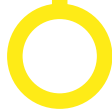
2 500
entreprises



**4 000 artisans,
commerçants,
chefs d'entreprises**



11%
d'agriculteurs
parmi les actifs



NOTRE PACTE DE GOUVERNANCE

Établissement public de coopération intercommunale du département de la Loire, au cœur de la région Auvergne-Rhône-Alpes, Loire Forez agglomération s'engage pour que chaque commune puisse être actrice du développement du territoire.



Dominique GUILLIN, conseiller délégué du secteur Nord,
Maire de L'Hôpital-sous-Rochefort



Quentin PÂQUET, conseiller délégué du secteur centre et
en charge de la transition numérique, Maire de Bard



René AVRIL, conseiller délégué du secteur Sud,
Maire de Merle-Leignec

NOS VALEURS

« Notre mission est de garantir les relations et les échanges entre Loire Forez et les communes. Il s'agit de susciter et d'animer le débat, de présenter les projets et de rendre compte des points de vue des élus, mais aussi de contribuer à s'approprier les politiques communautaires et d'aider à la coopération entre communes. »

La transparence

L'Agglomération a un devoir d'information sur son fonctionnement, ses pratiques, ses intentions, ses objectifs, les décisions prises et les résultats obtenus.

La confiance

La communauté d'agglomération doit permettre de bâtir un avenir commun tout en respectant les spécificités et les prérogatives des communes. Chaque fois que cela est possible, elle s'appuie sur les communes pour les sujets identifiés demandant réactivité et proximité, permettant d'établir des relations de confiance entre élus.

La solidarité

Les coopérations entre l'intercommunalité et ses communes ou entre les communes doivent permettre de délivrer un service public équitable. L'Agglo doit intensifier ses relations et partenariats avec les collectivités et entités voisines pour maintenir un service de proximité et le développement du territoire.

L'équilibre

La communauté doit donner à chaque partie du territoire une place. Elle doit assurer l'équilibre entre les territoires urbains et ruraux, de montagne et de plaine. La composition des instances de gouvernance veille à respecter la représentativité du territoire.

La proximité

Le découpage géographique, par secteur ou pour des groupes de travail dédiés, doit permettre un dialogue politique de proximité. Les communes sont le premier maillon de la relation aux habitants, y compris pour les compétences communautaires.

NOS INSTANCES

Le conseil communautaire

Examine, valide, vote

128 conseillers issus des 87 communes
Réunions publiques mensuelles, diffusées
en direct sur Internet.

Le bureau communautaire

Orienté, propose, met en œuvre

1 président + 15 vice-présidents + 9 conseillers
délégués dont 3 référents de secteur
Il se réunit chaque semaine pour orienter les
décisions et proposer les dossiers du conseil
communautaire.

La conférence des maires

Dialogue

87 maires de nos communes
Elle donne son avis sur les dossiers structurants.
Si un dossier est refusé, il est retravaillé.

Les réunions de secteur ou de pôle

Échangeant, consultant, étudiant

10 à 18 communes
Organisées tous les mois et ouvertes à l'ensemble des
conseillers municipaux du secteur, elles entretiennent
un dialogue continu avec et entre les communes.

Les commissions thématiques

Étudient, préparent, encadrent

87 à 250 conseillers municipaux
Présidées par un vice-président, composées d'élus
communautaires et municipaux.
8 commissions : aménagement, environnement,
cycle de l'eau, développement, attractivité, voirie,
moyens généraux / coopérations, services à la
population/ proximité.



CHIFFRES CLÉS



2,4
personnes
PAR FOYER



31 000
emplois



640
nouveaux
logements
CHAQUE ANNÉE



1 266
conseillers
municipaux



1 200
agriculteurs



44 600
résidences
principales

COOPÉRATIONS ET MUTUALISATION

Depuis sa création, l'Agglo facilite la mise en commun des moyens humains et matériels pour faire ensemble que ce que chaque commune ne pourrait pas faire seule. Un partage de ressources et de compétences gage de cohésion et de cohérence de notre territoire.

FAITS MARQUANTS 2022

Vers un service mutualisé projets urbains

Depuis 2017, l'Agglo travaille à l'attractivité des centres-bourgs/villes en accompagnant les communes de son territoire dans la définition d'une feuille de route.

Plusieurs communes ont souhaité passer à l'opérationnel. Cette étape nécessite de multiples compétences dans des domaines variés (architecture, habitat, commerce, aménagement urbain, ingénierie financière, etc.) qu'une commune à elle seule ne peut réunir. Au regard de l'ingénierie existante, il a été décidé de travailler à la création d'un service commun projets urbains pour rationaliser les moyens nécessaires.

D'où la création d'un nouveau service commun au 1^{er} janvier 2023 avec le transfert de deux agents communaux et 5 adhérents : Boën-sur-Lignon, Montbrison, Noirétable, Saint-Bonnet-le-Château et Sury-le-Comtal.

« À travers la mutualisation, c'est une forme de solidarité territoriale qui s'opère entre les communes et avec l'Agglo, permettant une action publique plus efficiente. »

L'activité des services communs existants

8 nouvelles adhésions au sein des services communs sont enregistrées en 2022 : 2 adhésions au service commun des ADS, 1 au service commun de délégués à la protection des données, 1 aux systèmes d'information et 1 au secrétariat de mairie. Une sortie du service commun à la gestion des archives et 2 au secrétariat de mairie sont à noter.

L'Agglo a optimisé des moyens entre le service commun bureau d'études et la cellule projet de l'eau et de l'assainissement avec la fusion des deux services en février 2022. Le service commun change de nom et devient le service commun « Études et travaux ».

Deux nouvelles missions ont été instaurées en 2022 : une mission annexe en matière de commande publique au sein du service commun commande publique et assistance juridique (ex : cartographie des achats, guide, etc.) et une mission projet au service commun des systèmes d'information.

CHIFFRES CLÉS

2022

83 adhérents

À UN OU PLUSIEURS
SERVICES COMMUNS
gérés par l'Agglo

99 agents

TRAVAILLENT
au sein des
services communs





PERSPECTIVES 2023

Le service commun projets urbains intervient également dans le cadre d'une plateforme de services pour accompagner les projets communaux dans le passage à l'opérationnel. La commune de Boisset-Saint-Priest est la première commune à avoir fait appel à ce service.

Chantiers de mutualisation dans le cadre du schéma de mutualisation :

- Loire Forez met gracieusement les compétences techniques de ses services auprès des communes dans le cadre de l'animation territoriale, à valoriser.
- Une EPCI doit porter l'ensemble des services communs créés avec ses communes membres et ses établissements rattachés. Loire Forez doit donc reprendre la gestion du service commun de la direction du développement touristique actuellement porté par l'Office de tourisme.
- Structuration des équipes patrimoine.

Autres mutualisations

Face au constat de la multiplicité des conventions de mutualisation sur le volet de l'exploitation de la compétence eau potable, une réorganisation a été engagée en 2022. Celle-ci a conduit à une réorientation des missions d'entretien du réseau d'eau potable vers des missions d'entretien d'espaces verts, d'installations d'assainissement et/ou d'eau potable et/ou de surveillance d'installation communautaire. 23 communes du territoire sont concernées.

Accompagnement à l'usage du numérique :

- **Labellisation d'une France services multisites** sur 3 communes (Chalmazel-Jeansagnière, Sury-le-Comtal et Verrières-en-Forez), avec la mise à disposition auprès de l'Agglo d'une secrétaire de mairie et d'un bureau équipé d'internet durant les heures d'ouverture.
- **Déploiement de l'Espace numérique mobile** sur l'ensemble du territoire afin de répondre à l'accroissement des besoins et une réelle nécessité d'accompagnement en proximité des usagers.

78 actes

DE MUTUALISATION SIGNÉS

entre communes et
communauté en 2022

413 conventions

DE MUTUALISATION

en cours à fin 2022

ÉCONOMIE

Aider les entrepreneurs à s'implanter, à créer, à développer ou à reprendre une activité, mais aussi informer des aides financières ou au recrutement, conseiller et optimiser les ressources, l'Agglo met tout en œuvre pour l'attractivité économique et le développement des forces vives du territoire.

FAITS MARQUANTS 2022

Aménagement, travaux et commercialisation des zones d'activités économiques

Plusieurs zones d'activités ont fait l'objet en 2022 de travaux d'aménagement conséquents : les zones de La Gravoux à Luriecq/Saint-Bonnet-le-Château/La Tourette et de Chalmazel à Montverdon, ayant permis l'installation de nouvelles activités.

La zone de Giraud à Boën-sur-Lignon ainsi que la zone de l'Orée du Bois à Saint-Jean-La-Vêtre ont bénéficié de travaux conséquents de requalification de voirie permettant d'améliorer et sécuriser les conditions de desserte et de circulation.

2022 a également vu la fin du déploiement de la signalétique d'entreprises dans les zones d'activités : Initié en 2018, le programme aura permis d'équiper 36 zones d'activités économiques réparties sur 20 communes. Coût global depuis le début de l'opération : 110 000 euros. La commercialisation de terrains en zones d'activités se poursuit avec la cession de 13 lots en 2022 pour une surface de 4,3 hectares.

« Nous soutenons l'économie en donnant vie aux initiatives des entrepreneurs, des décideurs et des porteurs de projets. »

Étude des gisements fonciers disponibles

L'Agglo a démarré une étude de qualification des gisements fonciers à vocation économique pour adapter sa politique et optimiser sa stratégie foncière d'accueil et de développement économique. Cette mission a été confiée à EPURES avec l'appui de EPORA. Une première phase d'identification de tènements fonciers réalisée en 2022 a permis de retenir 183 gisements qui vont faire l'objet d'une hiérarchisation afin de sélectionner les tènements les plus stratégiques.

Territoire d'industrie (Lezoux, Thiers, Ambert, Montbrison)

Cette initiative nationale vise à mettre en place des stratégies locales pour le développement du secteur industriel. Piloté par les régions et animé localement par des binômes élus intercommunaux/ industriels, le dispositif se structure autour de 4 axes : attirer, recruter, innover et simplifier.

Au printemps 2022, la réalisation d'un état des lieux a permis de rassembler des données sur l'industrie du territoire, les bassins d'emploi, la formation et l'attractivité. Il en découle un plan d'actions visant à mettre en synergie les acteurs de l'emploi, de la formation, de l'insertion et du monde économique, afin de renforcer l'attractivité des métiers de l'industrie.

PERSPECTIVES 2023

Soutien à la création et reprise d'entreprise

Dans le cadre de conventions avec nos partenaires (ADIE, Initiative Loire, France Active Loire), nous continuons à accompagner significativement les projets de création, de reprise d'entreprises dans le Forez.

Cela consiste à faciliter le recours au prêt bancaire, suivre et sécuriser le projet afin de pérenniser l'activité.

En parallèle, nous conventionnons 2 les espaces de coworking du territoire (ATELIER B coworking à Saint-Just-Saint-Rambert et Facility and Co à Montbrison) afin de mettre à disposition des partenaires, des bureaux et salles de réunion pour recevoir les porteurs de projets.

Aménagement, la création et la commercialisation des ZAE

Des études de faisabilité et des procédures règlementaires d'urbanisme sont en cours sur plusieurs zones d'activités pour permettre à moyen terme l'implantation de nouvelles entreprises : les zones de Champbayard à Boën-sur-Lignon, la Chana à Luriecq, Le Grand Guéret à La Tourette, Four à Chaux Sud à Savigneux...

CHIFFRES CLÉS 2022

4,3 Ha

COMMERCIALISÉS
sur les 8 ZAE du territoire

103 consultations

POUR AVIS SUR DES
AUTORISATIONS D'URBANISME
déposées en 2022 en zones d'activités
économiques

18 installations
d'entreprises

ACCOMPAGNÉES PAR L'AGGLO
réparties sur 9 zones d'activités

EMPLOI, FORMATION, INSERTION

Loire Forez agglomération est l'un des acteurs locaux de l'insertion professionnelle, de la formation et du retour à l'emploi via différents dispositifs et associations partenaires.

FAITS MARQUANTS 2022



Gestion prévisionnelle des emplois et des compétences

Depuis 2021, nous nous engageons aux côtés du Cnam*, des partenaires locaux de l'emploi et de la formation, mais aussi des acteurs économiques du territoire, afin de mettre en place une réponse innovante en matière d'offre de formation locale, adaptée aux besoins des entreprises.

La première phase d'étude, conduite par l'agence d'urbanisme de Saint-Etienne (EPURES) et l'association Emploi Loire Observatoire (ELO) a permis de mettre en avant un nombre restreint de formations industrielles qui préparent aux métiers recherchés par nos entreprises et des besoins sur les fonctions supports qu'il faut à présent affiner.

*Cnam : conservatoire national des arts et métiers

Animation territoriale « emploi-formation-insertion »

Loire Forez poursuit son implication partenariale directe ou indirecte sur des actions déployées par d'autres partenaires (institutionnels ou associatifs) et sur la thématique emploi-formation et insertion.

Citons notamment l'événement «Nouveau départ pro» de découverte des métiers qui recrutent localement (bâtiment, transports, métallurgie) organisé avec Emploi Loire observatoire, en juin 2022 à Montbrison. L'action «Face au Job - Femmes du Forez» de la fondation FACE LOIRE, a mobilisé avec succès un public féminin en recherche d'emploi ou de formation.

Loire Forez a également rejoint le Comité Local École Entreprise (CLEE) Loire Centre, un lieu d'échanges et de ressources entre représentants du monde économique et acteurs de l'éducation nationale.

Enfin, citons un partenariat dynamique avec Pôle emploi, avec une stratégie commune d'intervention en direction des employeurs et des actifs du territoire.

CHIFFRES CLÉS 2022

113 757 €
consacrés

**AU PLAN LOCAL POUR
L'INSERTION ET L'EMPLOI
(PLIE),**

pour financer jusqu'au 31 décembre 2022 des actions locales d'insertion, en coprésidence avec la communauté de communes Forez-Est

1000 jeunes
(16-25 ans)

**ACCOMPAGNÉS
PAR LA MISSION LOCALE
DU FOREZ**

à laquelle adhère l'Agglo
à hauteur de 107 000 €
en 2022

Marc ARCHER, conseiller délégué à l'emploi,
la formation et l'insertion // Maire de Saint-Cyprien

*« Nous poursuivons
notre implication avec nos
partenaires afin de promouvoir
l'accès à l'emploi, la formation
et l'insertion professionnelle. »*



PERSPECTIVES 2023

Vers une nouvelle politique d'insertion

Un travail de réflexion en matière d'insertion, au regard du droit commun et des nouveaux besoins du territoire, est engagé afin de formaliser les nouvelles lignes directrices d'intervention et définir les modalités organisationnelles et opérationnelles à compter de 2023.

Ouverture d'une Licence Bois

Un partenariat s'amorce entre le Cnam Auvergne Rhône-Alpes et la MFR CFA du Parc à Montbrison autour d'un projet de licence générale Bois en alternance (L3 Sciences, Technologies, Santé, mention génie civil parcours ingénierie et construction bois) qui devrait voir le jour pour la rentrée de septembre 2023.

COMMERCE

La politique communautaire de soutien au commerce vise à déployer une stratégie active de dynamisation commerciale des centres-villes et centres-bourgs du territoire et de développement de l'économie de proximité.

FAITS MARQUANTS 2022

Fin de l'opération FISAC*

Loire Forez porte depuis 2019 une opération collective de soutien aux activités artisanales, commerciales et de services, mobilisant près de 320 000€ HT de crédits du FISAC, dont une partie est venue abonder les aides communautaires versées aux entreprises. Sur la période 2018-2022, plus de 623 000€ de subvention ont été versées aux entreprises, pour un montant total d'investissement de près de 3.8 millions d'euros.

Plusieurs actions se sont déroulées en 2022 :

- Diagnostic des locaux vacants les plus stratégiques dans 9 communes du territoire, en vue de faciliter leur remise sur le marché (communes de Boën-sur-Lignon, Boisset-lès-Montrond, Champdieu, Montbrison, Noirétable, Saint-Jean-Soleymieux, Saint-Marcellin-en-Forez, Sury-le-Comtal) ;
- Appui aux professionnels pour le développement et l'amélioration de leur visibilité numérique et l'utilisation des réseaux sociaux ;
- Promotion des marchés de plein air à travers la réalisation et la distribution de sacs à vrac valorisant les producteurs locaux du territoire.

Maintien d'activités de commerce et services en milieu rural

En 2022, l'Agglo a effectué un accompagnement technique, juridique et la recherche de financements pour le maintien des commerces de Bussy-Albieux, Chalain-le-Comtal, Chalmazel-Jeansagnière, Boën-sur-Lignon, Champdieu, Châtelneuf et Saint-Jean-Soleymieux.

*FISAC : Fonds d'Intervention pour les Services, l'Artisanat et le Commerce



PERSPECTIVES 2023

Poursuivre l'appui au commerce

Les aides communautaires au commerce, à l'artisanat et aux services se poursuivent, ainsi que l'animation et la mobilisation des partenaires sur leurs actions en matière de soutien des professionnels. L'Agglo poursuit également l'appui aux communes dans leurs actions de préservation des activités de commerce et de services.

Une réflexion plus transversale est par ailleurs engagée afin de développer l'attractivité et la formation aux métiers du commerce et des filières de production alimentaire en circuit court.



« L'Agglo soutient les commerçants et les artisans du territoire, ils sont les poumons de la vie économique et la promesse d'une meilleure attractivité de nos villes et villages. »

CHIFFRES CLÉS 2022

5 940 € HT

d'accompagnement individuel de 12 entreprises pour

DÉVELOPPER LEUR VISIBILITÉ NUMÉRIQUE

8 200 € HT

de budget total pour l'opération

« M TON MARCHÉ »

pour affirmer l'ancrage local des marchés de plein air et distribuer 2000 sacs à vrac logotypés aux consommateurs les jours de marché.

L'agglo adhère à l'association pour le compte des communes moyennant une cotisation annuelle de plus de 7 600€ HT

154 000 € HT

DE SUBVENTIONS POTENTIELLES

pour le développement des commerces, des artisans et des services du territoire (32 projets d'investissement accompagnés)

ÉCONOMIE DE MONTAGNE ET FILIÈRES

L'agriculture joue un rôle majeur dans l'économie du territoire de Loire Forez agglomération, dans la formation de nos paysages et leur biodiversité. Elle est support de surcroît de nombreux emplois locaux.

FAITS MARQUANTS 2022

Protection des Espaces Agricoles et Naturels Périurbains (PAEN) Coteaux du Forez



Pour maintenir une agriculture dynamique et protéger les espaces agricoles, l'Agglo a souhaité s'engager dans l'élaboration d'un périmètre de protection et mise en valeur des espaces agricoles et naturels périurbains dit « PAEN » sur les coteaux du Forez.

L'année 2022 a été consacrée à la poursuite du travail de diagnostic, notamment sur le secteur centre (Marcilly-le-Châtel, Pralong, Champdieu et Montrbrison).

Encourager la création d'activité en espace rural

L'Agglo est partenaire du réseau Envie d'R afin d'encourager la création d'activités en milieu rural. Cette coopération a pour objectif de faciliter les projets d'installations et les créations d'activités entre les villes et les campagnes, via notamment des actions mutualisées de promotion de l'offre d'accueil des territoires et de l'ingénierie d'accompagnement des porteurs de projet. Un site dédié (enviedr.com) et des comptes Facebook et LinkedIn ont été créés et dédiés à la démarche.

Charte forestière Loire Forez

Grâce aux financements européens et régionaux, l'Agglo a mené à bien ses études d'état des lieux de la forêt et ses démarches de concertation avec les acteurs de la filière. Les derniers ateliers d'intelligence collective ont permis d'aboutir à un projet de charte avec des actions, des budgets et des pilotes identifiés. Loire Forez s'est engagée début 2023 à financer l'animation et certaines actions de la première charte forestière du territoire.

David BUSSON, conseiller délégué à l'économie de montagne et aux filières / Maire de Saint-Georges-en-Couzan

« L'Agglo s'emploie à équilibrer son territoire en favorisant les exploitations agricoles et viticoles et en défendant les AOP. »

PERSPECTIVES 2023

Recyclage des pneus usagés

Mise en œuvre opérationnelle de l'action d'aide à l'enlèvement et au recyclage des pneus usagés servant à l'ensilage dans l'agriculture (action votée et financée en 2021).

Premier Plan Alimentaire Territorial (PAT)

Après avoir travaillé sur l'approvisionnement des cantines en produits de qualité, Loire Forez va élaborer avec l'ensemble des acteurs du champ à l'assiette son premier plan d'action en faveur d'une alimentation durable et résiliente au travers d'un PAT. Il abordera toutes les dimensions de l'alimentation : l'économie alimentaire, la nutrition et la santé, l'accessibilité sociale, l'environnement, l'urbanisme et l'aménagement du territoire, la culture et la gastronomie.

Après avoir consulté le plus grand nombre, ce PAT sera présenté à l'occasion du deuxième forum de l'alimentation à l'été 2023.

CHIFFRES CLÉS 2022

64 %

financement européen dans le cadre du **PROGRAMME LEADER POUR LE PAEN COTEAUX DU FOREZ**

49 000 €

Subventions allouées à la promotion, la structuration et le développement de la filière de la **FOURME DE MONTBRISON AOP**

37 %

SURFACE DU TERRITOIRE BOISÉ soit 48 688 hectares (avec une hausse de 9 % entre 1994 et 2006)



12 communes

ENGAGÉES DANS LE PAEN COTEAUX DU FOREZ

Boën-sur-Lignon, Boisset-Saint-Priest, Champdieu, Leigneux, Marcilly-le-Châtel, Marcoux, Montrbrison, Pralong, Saint-Georges-Haute-Ville, Saint-Romain-le-Puy, Saint-Thomas-la-Garde et Trelins.

RIVIÈRES

L'Agglo veille à entretenir ses cours d'eau, à rétablir la continuité écologique des rivières en limitant les entraves à l'écoulement naturel, et à prévenir des inondations. Protection, restauration des sites et des écosystèmes aquatiques et zones humides sont financées par la taxe Gemapi* depuis le transfert de compétence obligatoire sans compensation financière de l'État.

*Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations

FAITS MARQUANTS 2022

Contrat territorial Mare, Bonson et petits affluents de la Loire 2022-2024

Ce contrat est une feuille de route sur 3 ans (2022-2024). Les différentes actions inscrites dans la programmation permettent de lutter contre les pressions s'exerçant sur les cours d'eau du territoire afin d'améliorer l'état écologique du milieu.

Il s'oriente autour de quatre volets stratégiques :

- Qualité des eaux et lutte contre la pollution
- Quantité des eaux et adaptation au changement climatique
- Qualité physique des milieux aquatiques
- Mobilisation des acteurs

Ce dispositif est transversal et s'appuie sur d'autres procédures mises en œuvre par Loire Forez agglomération : Projet Agro-Environnemental et Climatique, Schéma directeur d'assainissement et d'eau potable.

« Loire Forez agglomération mène des actions volontaristes pour préserver les richesses écologiques des milieux aquatiques avec l'aide de tous les acteurs du territoire. »

Étude bilan et élaboration du contrat territorial Lignon, Anzon, Vizézy

Suite au contrat territorial du Lignon du Forez 2017-2021, l'année 2022 était une année de bilan et de concertation afin de proposer une stratégie territoriale et un programme d'actions pour les 3 prochaines années.

La future procédure devra permettre non seulement l'atteinte des objectifs relatifs au bon état des cours d'eau mais également les objectifs de préservation des habitats de la faune et de la flore du territoire (classement en zone Natura 2000 de l'ensemble des cours d'eau du territoire).

PERSPECTIVES 2023

Validation et mise en œuvre du Contrat Territorial Lignon, Vizézy, Anzon

Renaturation du ruisseau du Curtieux

Il s'agit d'un cours d'eau entre Montbrison et Champdieu qui réagit fortement à la pluviométrie. Dans un contexte très urbain, on constate plusieurs débordements à l'origine d'inondations au sein d'habitations. La principale cause est la présence d'une digue en rive gauche qui favorise les débordements sur la rive opposée. Le projet prévoit de redonner un profil plus naturel au cours d'eau et de limiter le risque de débordement.

Mise en défens de cours d'eau

L'opération de mise en défens a pour objectif d'éviter le piétinement bovin, source de pollution et de dégradations ponctuelles de la qualité de l'eau, en limitant l'accès au cours d'eau sur des zones stratégiques afin de concilier production agricole et préservation des milieux naturels.

L'Agglo est intervenue sur deux sites au cours de l'année 2022 :

- Le Chantereine à Saint-Jean-Soleymieux (environ 5 km traités).
- Le Lignon de Jeansagnière à Chalmazel-Jeansagnière : mise en défens sur environ 600 m de cours d'eau associé à de la plantation de ripisylve (végétation installée en strates sur les berges).

1976

Année faisant figure de record en matière de **SÉCHERESSE HYDROLOGIQUE** et de sécheresse des sols... jusqu'en 2022

3,04 M€

montant de la procédure **MARE, BONSON ET PETITS AFFLUENTS DE LA LOIRE** sur 3 ans

CHIFFRES CLÉS 2022

BIODIVERSITÉ DES MILIEUX NATURELS

« Territoire Engagé pour la Nature », Loire Forez agglomération est consciente à la fois de la fragilité des milieux naturels de son territoire, mais aussi de l'extraordinaire diversité locale qu'il convient de préserver.

FAITS MARQUANTS 2022

Travaux sur la propriété du Grand Pré

L'Agglo est propriétaire d'un espace naturel ouvert au public : le Grand Pré, situé au bord du Lignon, à proximité de la Bâtie d'Urf à Saint-Etienne-le-Molard. En 2022, une sécurisation des cheminements piétonniers sur les sentiers de Compostelle et de Montaigne a été réalisée pour un montant de 10 000 € HT. Ces travaux permettent aux randonneurs et promeneurs de se déplacer « les pieds au sec » dans un secteur où le Lignon déborde fréquemment.

Le site a fait également l'objet d'un plan de gestion pour 6 ans qui permettra la mise en œuvre d'actions conciliant différents usages (tourisme, maraîchage, activités culturelles) et la protection de la biodiversité sur ce site remarquable (peupliers noirs sauvages endémiques du bassin de la Loire). Il est financé à 50 % par l'Agence de l'Eau Loire Bretagne.

Accompagnement des agriculteurs

L'Agglo a coanimé avec des experts (notamment SCOPELA, VIAL Prairie, Agribio Rhône-Loire, et SCE) plusieurs journées techniques avec le réseau d'agriculteurs engagés dans le changement de pratiques, la préservation de la biodiversité et l'adaptation au changement climatique. Une trentaine de bénéficiaires ont été fortement impliqués dans ces accompagnements, pour un coût de 31 500 € financé à 60% par l'Agence de l'Eau Loire Bretagne.

Dans le cadre du partenariat avec le syndicat de la fourme AOP de Montbrison, une étude relative au développement du séchage en grange a été réalisée (30 000 € financés à 60% par l'Agence de l'Eau Loire Bretagne).

Atlas de biodiversité communale

En partenariat avec France Nature Environnement (FNE) Loire, l'Agglo a déployé un deuxième Atlas de la biodiversité sur 8 communes supplémentaires : Bard, Chazelles-sur-Lavieu, Ecotay-l'Olme, Lérigneux, Lézigneux, Margerie-Chantagret, Roche et Verrières-en-Forez.

Financé par l'Office Français de la Biodiversité (OFB), ce projet a pour objectifs de :

- Réaliser un état des lieux de la biodiversité et identifier les enjeux spécifiques ;
- Sensibiliser et mobiliser les acteurs socio-économiques et les citoyens ;
- Faciliter la prise en compte de la biodiversité lors de la mise en place des politiques communales ou intercommunales.

20 %

taux de participation des 500 agents
Loire Forez au **PROGRAMME
D'ACCULTURATION SUR LE CLIMAT**

15 000 données

récoltées et plus de 70 espèces
menacées recensées en 3 ans
dans le cadre de **L'ATLAS DE LA
BIODIVERSITÉ COMMUNALE**
(2019-2022)

38 communes

ont participé aux
**« RENCONTRES DE LA
BIODIVERSITÉ »**

PERSPECTIVES 2023

Sentinelles du climat

L'Agglo lance le projet « sentinelles du climat » qui vise l'acquisition de données météorologiques sur plusieurs points du bassin versant du Lignon associé aux suivis de plusieurs espèces menacées en vue de l'adaptation des mesures de gestion.

Mais aussi...

Mise en place d'une étude sur le fonctionnement hydraulique du complexe tourbeux de Verrines à Noirétable afin de définir les mesures de conservation de ce site.

Et lancement du PAEC Forez, Monts, Piémont et captages prioritaires avec la réalisation de 70 diagnostics d'exploitations agricoles et élaboration de plan de gestion herbager.

Notons à l'automne 2022, la restauration de mares sur la commune de Bard. D'autres actions (envers le jeune public, sorties nature familiales, exposition photos) seront proposées au printemps 2023.

CHIFFRES CLÉS 2022

20 000 passages

par an **AU GRAND PRÉ**
(soit a minima 10 000 visiteurs/an)

Marie-Gabrielle PFISTER, vice-présidente déléguée à l'environnement
Maire de Leigneux

ENVIRONNEMENT

Les rivières, l'air, l'alimentaire, les forêts, les déchets...

la gestion de l'environnement est une préoccupation constante et omniprésente dans les politiques publiques de Loire Forez agglomération.

FAITS MARQUANTS 2022

Éducation à l'environnement et à la santé

Loire Forez agglomération, dans le cadre de ses politiques environnementales et son Contrat Local de Santé, est lauréate d'un appel à projet de L'Agence Régionale de Santé (ARS) portant sur l'éducation des jeunes publics à l'environnement et la santé.

L'Agglo bénéficie d'une enveloppe de 60 000 € pour proposer plus de 470 animations dans les établissements scolaires jusqu'au collège et dans les structures ayant une vocation pédagogique auprès des écoles primaires, collèges, et accueils collectifs de mineurs.

Ce nouveau programme se déroulera sur 18 mois de septembre 2022 à décembre 2023, il aborde les sujets de l'énergie, du climat, de l'alimentation, la prévention et du tri des déchets, de la mobilité vélo et de la biodiversité...

Forez'pirer

Pour la qualité de l'air, la prime Forez'pirer a stimulé le **REPLACEMENT DES ANCIENS APPAREILS DE CHAUFFAGE AU BOIS** par des nouveaux moins polluants par rapport à l'émission de particules fines et plus efficaces en termes d'énergie. En complément, des réunions d'information ont été proposées dans les communes pour sensibiliser le public à la bonne gestion de leur chauffage au bois.



CHIFFRES CLÉS 2022

160

**CHEMINÉES ET FOYERS
FERMÉS REMPLACÉS**

grâce à l'aide FOREZ'PIRER
de 116 000 €



Marie-Gabrielle PFISTER, vice-présidente déléguée à l'environnement

Marie-Gabrielle PFISTER, vice-présidente déléguée à l'environnement
Maire de Leigneux

*“L'Agglo montre l'exemple pour
préserver notre territoire et inciter
les habitants à faire de même.”*



Bilan à mi-parcours du PCAET*

Le PCAET du territoire prévoit un plan d'actions visant à réduire les émissions de gaz à effets de serre, la réduction des consommations énergétiques et la production d'énergies renouvelables. Il a été validé en 2019 pour une durée de 6 ans.

L'année 2022 a permis d'évaluer les résultats du PCAET et de proposer des ajustements grâce à une large concertation interne et externe.

Un nouveau champ d'action prioritaire a été ajouté à cette occasion : le développement de la production et de la consommation de biogaz produit localement. Dans ce cadre, Loire Forez a réalisé une étude d'opportunité et de faisabilité pour l'implantation d'une station multi-énergies de recharge pour véhicules GNV (gaz naturel véhicules) hydrogène et électrique. Un appel à manifestation d'intérêt a été lancé et attribué à des acteurs privés en 2022. Une dizaine de transporteurs de voyageurs et de marchandises utiliseront la station qui sera construite à Montbrison.

*plan climat-air-énergie territorial

Charte forestière Loire Forez

(lire p. 13)

Nouvelle dynamique pour la prévention des déchets

(lire p. 18-19)

PERSPECTIVES 2023

Premier Plan alimentaire territorial

(lire p. 13)

Vers une stratégie biomasse

(lire p. 19)

Des centrales solaires photovoltaïques publiques

(lire p. 38)



Plus d'1 M€

INVESTISSEMENT POUR LA FUTURE
STATION DE RAVITAILLEMENT
MULTI-ÉNERGIES à Montbrison

470
animations

PROPOSÉES
AUX SCOLAIRES

dans le cadre du
Programme d'éducation
à l'environnement
et à la santé

DÉCHETS

La réduction des déchets est un enjeu écologique, économique et sociétal majeur. Lorsque l'on sait que le volume de déchets produits engendre un coût collectif pour particuliers et professionnels, il est du devoir de l'Agglo d'inciter à limiter au maximum nos déchets.

FAITS MARQUANTS 2022

Nouveau règlement de collecte

L'Agglo a entériné un nouveau règlement de collecte, applicable depuis le 1^{er} octobre 2022, servant à définir le service public, informer des conditions d'exécutions et permettre d'indiquer les obligations demandées aux usagers ainsi que les missions de chacun au sein du triptyque mairie / intercommunalité / prestataire.

« Le meilleur déchet est celui que l'on ne produit plus...
Nous mettons donc tout en œuvre pour réduire nos déchets et notre impact sur l'environnement. »

100% des emballages et papiers se trient

2022 aura été l'année de la mise en place de l'extension des consignes de tri. Elle induit un nouveau marché public de tri, l'évolution d'une partie des contenants sur le territoire, la mise à jour des autocollants sur les contenants, la communication auprès de la population et des relais du territoire. Il s'agit, depuis le 1^{er} janvier 2023, de simplifier le geste de tri et de permettre le tri de tous les emballages et papiers en rajoutant par exemple les pots, barquettes, films plastiques dans le bac jaune au lieu du gris.



Modernisation de la déchèterie à Arthun

Le haut de quai de la déchèterie Loire Forez située à Arthun a été modernisé avec de nouveaux garde corps et des banques de déchargement. Ceux-ci apportent davantage de confort et de sécurité dans les opérations de vidage.

Nouvelles bornes à verre

Suite à un état des lieux du geste de tri réalisé en lien avec la Cité du Design, l'Agglo a coordonné l'installation de nouvelles bornes à verre sur certaines communes qui en manquaient comme Sury-le-Comtal, ou Saint-Just Saint-Rambert. D'autres actions issues de ce travail seront menées en 2023.



CHIFFRES CLÉS 2022

18
nouvelles
bornes
TEXTILES-LINGE-
CHAUSSES

Moins 40%
MOYENNE DE RÉDUCTION
DES DÉCHETS
du défi famille zéro déchet

465
professionnels
conventionnés
À LA REDEVANCE SPÉCIALE
(forte hausse de 49%)



Pierre GIRAUD, vice-président délégué à la gestion et à la valorisation des déchets // Maire de Chambles



Nouvelle dynamique pour la prévention des déchets

Lancé fin 2021, avec 16 familles volontaires, **LE DÉFI FAMILLES ZÉRO DÉCHET** vise à leur apporter un coaching individuel, des ateliers d'apprentissage de type « faire soi-même » et des échanges collectifs. Après 6 mois de changement de leurs habitudes de consommation, les familles ont été récompensées par une baisse significative de leurs volumes de déchets et par des économies financières.

L'Agglo a également renforcé le **COMPOSTAGE PARTAGÉ** avec du matériel de qualité, des formations de référents de site, de l'accompagnement par des professionnels, un suivi informatisé... Grâce à une subvention de l'ADEME, l'Agglo poursuit son objectif de mettre en place 60 nouvelles aires de compostage avant fin 2023.

Enfin, avec sa compétence petite enfance et son programme de prévention des déchets, Loire Forez se devait de donner l'exemple dans ses trois crèches en testant la pratique de la **COUCHE LAVABLE EN MILIEU PROFESSIONNEL**. Nous collectons et nous enfouissons plus de 1200 tonnes de couches jetables des enfants chaque année. Après voyages d'étude, réunions de sensibilisation et de co-construction avec les acteurs concernés, une expérimentation a été menée sur le dernier trimestre 2022.

PERSPECTIVES 2023

En route vers la tarification incitative

La mise en œuvre du projet de tarification incitative consiste en la mesure de la production des ordures ménagères résiduelles afin que la TEOM intègre une part fixe et une part variable. Ce mécanisme doit inciter à réduire la production de déchets et à maîtriser les coûts collecte-transfert-traitement qui augmentent. Une large concertation avec les communes a eu lieu toute l'année 2022 entre comité de pilotage, réunion territoriale, bureau communautaire et conférences des maires, ce qui a mené à une décision du conseil communautaire en septembre 2022 actant la mise en place en 2026.

Mise en service du nouveau centre de tri

Le futur centre de tri des emballages et des papiers sera mis en service fin 2023 grâce à la collaboration entre 6 collectivités et sera localisé à Firminy, suite aux travaux d'extension et de modernisation sur le site actuel. Ce nouvel outil plus performant permettra de trier, recycler et valoriser les déchets d'un bassin de vie de 660 000 habitants.

Expérimentation de gestion des biodéchets à Boën-sur-Lignon

Cette expérimentation vise à baisser les quantités de déchets alimentaires encore contenues dans les bacs gris par un dispositif de collecte et de gestion de proximité des déchets de cuisine des ménages et des professionnels. Deux zones géographiques ont été définies pour l'expérimentation ; dans un premier secteur (le centre-ville et la zone pavillonnaire plus à l'Est), une collecte en points d'apport volontaire sera organisée en 2023, tandis que l'Agglo expérimentera une nouvelle méthode d'accompagnement des ménages pour les inciter à adopter le compostage collectif ou individuel dans une zone pavillonnaire Sud-Est.

Vers une stratégie biomasse

Les déchets organiques (biodéchets, déchets, boues et bois) sont à la fois des problèmes et des solutions. Habituellement traités secteur par secteur, ces déchets ont du mal à être valorisés localement à des coûts acceptables. Loire Forez a élaboré une « stratégie biomasse » et des scénarios prospectifs pour tendre vers une gestion circulaire de ces déchets/ressources.

21 937 tonnes

D'ORDURES MÉNAGÈRES RÉSIDUELLES (OMR),

soit une baisse de 3,4% en un an

5 020 appels

TRAITÉS PAR LE NUMÉRO VERT 0800 881 024

4250 courriels et 110 courriers



ASSAINISSEMENT ET EAUX PLUVIALES



Thierry HAREUX, vice-président délégué à l'assainissement et aux eaux pluviales, 1^{er} adjoint au maire de Sury-le-Comtal

L'eau fait partie de notre patrimoine commun et le respect des équilibres naturels est d'intérêt général. Afin de veiller à ces principes, l'Agglo est compétente pour l'assainissement (eaux usées), les eaux pluviales, mais aussi l'eau potable et les rivières. L'enjeu est de concilier satisfaction des besoins et préservation des milieux aquatiques.

FAITS MARQUANTS 2022

Schéma directeur d'assainissement

L'Agglo a finalisé son schéma directeur d'assainissement sur les communes Nord/Sud et harmonisé sur les 87 communes du territoire (coût de 700 000 € HT). Un travail permettant de définir un programme pluriannuel et hiérarchisé d'actions destinées à améliorer la connaissance, la gestion et le fonctionnement des systèmes d'assainissement collectif qui comprend les réseaux et les stations de traitement.

« Essentiels et invisibles, les réseaux d'assainissement et d'eaux pluviales sont une préoccupation pour préserver notre cadre de vie. »

Aides aux opérations collectives pour les PME et TPE

Le service assainissement a été lauréat auprès de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne (AELB) d'une opération collective pour 3 ans afin d'aider financièrement (de 30 à 70%) et d'accompagner les PME, TPE et artisans pour la réalisation d'étude et travaux pour la mise en place de prétraitement pour mise en conformité des rejets micropolluants. La première opération de ce type sur l'ensemble du bassin Loire-Bretagne !

Mise en service de la STEP « Eaupurlignon »

Ce système d'assainissement intercommunal traite les effluents de 7 communes : Boën-sur-Lignon, Leigneux, Marcoux, Sail-sous-Couzan, Saint-Sixte, Sainte-Agathe-la-Bouteresse et Trelins. Un projet de 13 millions d'euros qui permet l'améliorer la qualité de traitement des eaux usées et donc des eaux rejetées en milieu naturel.

Les travaux réseaux de la chaîne de transfert se poursuivent à Boën-sur-Lignon (450 000 €), la mise en service du bassin stockage/restitution sur Boën à Bailly (560 000 €) et à Giraud (830 000 €).

Diagnostic permanent pour l'amélioration des processus

L'Agglo a mis en œuvre un diagnostic permanent au cœur de l'organisation du service assainissement afin d'améliorer les processus en continu, de mieux planifier, d'étudier pour mieux investir, d'avoir un schéma directeur évolutif. Pour rappel, l'assainissement compte 1820 km de réseaux, 156 stations d'épuration, 35 000 regards, 148 postes de relèvement soit un patrimoine d'environ 1 milliard d'euros à maintenir en bon état de fonctionnement pour la préservation de notre environnement.

Sensibilisation à la gestion des eaux pluviales

De nombreuses actions de communication et sensibilisation sur la gestion des eaux pluviales ont été menées : formations en interne, supports de communication (panneau « goutte d'eau »), participation à des colloques/webinaires hors territoire (AELB, GRAIE, AMORCE), sollicitation d'autres collectivités (Annecy, Pays de Gex, Annonay, Angers, Nantes, Saint-Brieuc), visite des élus de Forez-Est.

PERSPECTIVES 2023

Déconnexion d'eaux pluviales en partie privative

L'Agglo lance des opérations expérimentales pour permettre la déconnexion d'eaux pluviales en partie privative (habitation) en cofinancement avec l'Agence de l'eau Loire-Bretagne. Une action visant à réduire l'arrivée des eaux parasites dans les stations d'épuration et donc à améliorer le traitement des eaux usées et la qualité du milieu récepteur.

Harmonisation du zonage des eaux pluviales sur nos 87 communes

Le zonage des eaux pluviales permet d'identifier les zones et mesures visant à limiter l'imperméabilisation des sols et à assurer la maîtrise du débit, de l'écoulement des eaux pluviales et du ruissellement.

CHIFFRES CLÉS 2022

14 000 données

REMONTANT
PAR JOUR sur nos
207 sites pour un suivi
à distance des ouvrages
d'assainissement

1 300 contrôles
SPANC

327 000 €
VERSÉS AUX COMMUNES
(accompagnement technique
et financier)

9000 appels
AU SECRÉTARIAT
ASSAINISSEMENT

10,7 M€
POUR 24 OPÉRATIONS
D'INVESTISSEMENT
sur nos réseaux et STEP

EAU POTABLE

Conformément à la loi NOTRe, Loire Forez agglomération est compétente en matière d'eau potable. Une responsabilité essentielle qui induit des investissements importants. L'entretien du réseau d'eau potable et le programme d'investissement pluriannuel n'ont qu'un but : garantir la qualité de l'eau distribuée.

FAITS MARQUANTS 2022

Montée en puissance de la connaissance patrimoniale

L'Agglo a réalisé 98% du relevé topographique des éléments du réseau d'eau potable. Il reste à effectuer l'intégration complète dans notre système d'information géographique (SIG), à historiser le travail quotidien du service ainsi que les travaux des entreprises privées qui travaillent pour notre compte.



Situation précise de nos canalisations

L'Agglo a mené une étude diagnostique et patrimoniale du territoire communautaire pour connaître précisément où se situent les canalisations, leurs diamètres et ainsi obtenir une modélisation des réseaux et un planning prévisionnel de travaux sur le territoire. Le levé topographique concerne environ 2500 km de réseaux et plus de 400 ouvrages.

Sécheresse sous surveillance

Actuellement les sources du Forez sont toujours au plus bas : sur le nord de l'Agglo, les sources sont en moyenne 2 fois plus basses que l'année dernière à la même époque ; sur la partie centre et sud du territoire, les sources sont entre 2 et 7 fois plus basses... Le débit des rivières est en moyenne 4 fois moins important. La vigilance des services de l'Agglo est constante sur ce sujet.

CHIFFRES CLÉS 2022

6,98 millions d'€

DE CHANTIER

(pose réseaux neufs d'eau potable)

2 500 KM

LEVÉ TOPOGRAPHIQUE

réalisé au 31/12/2022

Patrice COUCHAUD, vice-président délégué à l'eau
Maire de Champdieu



« L'eau est un riche patrimoine à préserver, d'autant plus qu'elle est un marqueur de l'identité du territoire, traversé par la Loire, le canal du Forez et un important maillage de rivières, d'étangs, de zones humides et de sources d'eau minérale. »

PERSPECTIVES 2023

Sécuriser la filière traitement du secteur montbrisonnais

L'Agglo va déposer le permis de construire qui acte la rénovation de la station de Pleuvey, datant de 1991. Elle traite actuellement 110 m³/h d'eau brute du canal du Forez. Ces gros travaux réalisés sous 3 ans doivent augmenter sa capacité de traitement à 240 m³/h d'eau du canal, afin d'alimenter le Montbrisonnais et une partie de la plaine du Forez en eau potable (environ 45 000 personnes avec la station de Pierre à Chaux).

Coordination des travaux avec l'assainissement et la voirie

L'Agglo met en place une coordination de travaux pluriannuels afin de limiter les interventions sur la voirie et de mutualiser les travaux.

TOURISME

Une stratégie de destination touristique authentique se déploie sur un territoire vaste, fort, qui gagne à être (re)connu au-delà des frontières de l'Agglo.

FAITS MARQUANTS 2022

Bâtiment d'accueil au col de la Loge (lire p. 38)

Quel plan d'avenir pour notre territoire de montagne ?

La Région Auvergne Rhône-Alpes a lancé en 2022 un appel à manifestation d'intérêt (AMI) pour la diversification touristique des territoires de montagne. Il s'agit d'une transformation progressive du modèle économique en proposant une offre touristique innovante, diversifiée, durable et toutes saisons.

Cet AMI vise à soutenir des projets de diversification de l'offre touristique notamment le développement de la pratique de loisirs outdoor, de parcours motivationnel autour de la mise en valeur touristique du patrimoine naturel, culturel ou des savoir-faire comme l'oénotourisme avec l'aménagement de sites touristiques et d'infrastructures de découverte, d'interprétation et de médiation.

Par ailleurs, la candidature de l'Agglo au programme Avenir Montagne Ingénierie a été retenue. Il est piloté par l'Agence nationale de cohésion des territoires avec le soutien de la Banque des territoires, et prévoit le financement d'un chef de projet sur 2 ans dédié à la mise en œuvre d'un programme d'actions.

« Le Forez a une forte identité. Nous développons sa notoriété et son attractivité globale par le rayonnement touristique. »

Nouveau site web de l'Office de tourisme

Afin de mettre en adéquation notre site loireforez.com avec la nouvelle marque de territoire « Rendez-vous en Forez », une refonte graphique de l'arborescence et des rubriques a été effectuée en 2022. Elle fait la part belle à la découverte, à nos événements, nos pépites touristiques, ainsi qu'à la billetterie en ligne.

Création de 6 GR de pays (GR®P)

Un GR®P est un itinéraire qui permet de faire le tour d'un territoire en plusieurs jours. Il valorise une région et permet de développer de courts séjours le long de l'itinéraire. 6 GR®P seront créés sur le territoire de Loire Forez en partenariat avec la Fédération française de Randonnée (FFR) de la Loire. Les premières réunions avec les communes concernées par le projet ont débuté en 2022 à Saint-Bonnet-le-Château, Bard, Sauvain, Noirétable et Saint-Just Saint-Rambert.

Une thématique a été retenue par les communes sur chaque secteur : Rails et rambertes, les fours à poix, les hautes vallées, la fourme des Hautes Chaumes, les Grenadières. Le dernier projet de GR® de pays sur les Côtes du Forez sera proposé aux communes début 2023. Au total, près de 350 km de circuits seront labellisés et homologués par la FFR.

PERSPECTIVES 2023

Bornes numériques et relais d'informations

Nous allons installer 2 bornes numériques d'informations touristiques à Boën-sur-Lignon et Noirétable et 7 panneaux relais informations services dans nos 5 villages de caractère (Champdieu, Marols, Montarcher, Sauvain et St-Bonnet-le-Château) et nos 2 villages sport nature (Chalmazel-Jeansagnière et Usson-en-Forez).

Avenir montagne

Dans le cadre du programme Avenir Montagne Ingénierie, un travail de co-construction d'une stratégie à l'échelle du massif des Monts du Forez sera mené en 2023. Elle permettra de préciser le plan d'actions visant à faciliter la transition vers un tourisme plus durable et une diversification de l'offre.

Mais aussi...

- Début du chantier de la route des vins des côtes du Forez ;
- La numérisation de 43 plus beaux circuits pédestres, soit un total de 520 km ;
- Début d'une coopération interdépartementale pour structurer, valoriser et communiquer sur le plus grand espace VTT labellisé FFC de France.

CHIFFRES CLÉS 2022

5 VILLAGES DE CARACTÈRE LABELLISÉS

par le Département et soutenus par l'Agglo afin de valoriser et dynamiser les villages

34,7 M€

DE RETOMBÉES ÉCONOMIQUES

du tourisme en 2022

29 300 personnes (+30%)
renseignées dans les bureaux
DE L'OFFICE DE TOURISME
(guichet, téléphone, mail, courrier)

VOIRIE

Pour répondre aux besoins des habitants, Loire Forez agglomération assure l'aménagement et l'entretien des voies communautaires et des ouvrages d'art.

FAITS MARQUANTS 2022

Travaux de centre-ville/centre-bourg

En 2022, l'Agglo a finalisé les travaux de réaménagement de la place principale à Saint-Bonnet-le-Château. C'est aussi cette année que les travaux d'entrée de ville à Montbrison ont démarré, rue de la République, pour un montant de 3 M€.

Loire Forez a également pérennisé les aménagements cyclables initiés à titre expérimental durant le confinement : rue du Champs de Mars à Savignieux, liaison Montbrison-Champdieu en lien avec la politique communautaire sur la mobilité

Gestion intégrée des eaux pluviales

Nous avons réalisé plusieurs chantiers mettant en œuvre des techniques innovantes de gestion intégrée des eaux pluviales : des stationnements drainants sur le boulevard Carnot à Saint-Just Saint-Rambert et des trottoirs perméables sur la rue du 8 mai à Saint-Marcellin-en-Forez. Un travail de coordination et de planification mené en lien avec la politique communautaire des eaux pluviales.

Soutien du tissu économique local

Face à l'augmentation des prix générée par le conflit ukrainien, Loire Forez a entrepris des négociations d'accord avec les entreprises pour soutenir le tissu économique local. Une solidarité forézienne qui permet également de maîtriser la dépense publique.

Georges THOMAS, vice-président délégué à la voirie

Maire de CRAINTILLEUX

« *Entretenir et moderniser nos ponts et nos routes est une nécessité pour préserver notre cadre de vie et assurer la sécurité des usagers.* »

PERSPECTIVES 2023

Poursuivre nos investissements

En 2023, nous poursuivons les investissements sur les voiries et les ouvrages d'art. Le travail de coordination avec les gestionnaires de réseaux est maintenu, afin de rationaliser les interventions sur le domaine public.

CHIFFRES CLÉS 2022

18 500

JOURNÉES SKIEURS,
sur 70 jours d'ouverture
du col de la Loge pour la saison
2021-2022

176 900
nuitées

(+ 8 % par rapport à 2021)

1 véhicule

aménagé comme
BUREAU D'INFORMATION
TOURISTIQUE MOBILE

permettant d'accueillir, conseiller,
hors les murs et sur de grands
événements du territoire

8,2 M€

INVESTIS POUR NOS ROUTES
(soit 2000 km)

550 000 €

investis pour nos 800
OUVRAGES D'ART

ÉCLAIRAGE PUBLIC

L'Agglo œuvre pour une politique volontariste et vertueuse en matière d'éclairage public dont elle a la compétence. L'optimisation du parc d'éclairage public doit permettre de réaliser des économies financières et énergétiques.

FAITS MARQUANTS 2022

Éclairer au plus juste

L'Agglo poursuit sa politique de suppression de points non indispensables, de modernisation des lanternes par des LED, et d'encouragement à la pratique de l'extinction en cœur de nuit.



CHIFFRES CLÉS

D'avril 2014 à février 2022

- > 3400 lampes déposées
- > 675 nouveaux points d'éclairage créés
- > Plus de 90% des communes pratiquant l'extinction totale ou partielle
- > 11 millions d'€ investis
- > 2,6 millions d'€ d'investissement de remplacement évité, grâce à la dépose des points
- > 1,8 million d'€ d'économies de fonctionnement cumulées (2014 à 2021)

Guide des bonnes pratiques en Livradois Forez

Loire Forez a participé à l'élaboration d'un guide des bonnes pratiques en matière d'éclairage avec le Parc naturel régional Livradois-Forez.

Éclairages innovants

Les abords de l'école et l'ensemble du bourg de Pralong ont été équipés d'un éclairage public innovant et vertueux : des candélabres à détection automatique. Il s'agit d'éclairer le plus justement possible des zones définies, en fonction des besoins. Pour respecter au mieux la biodiversité et le sommeil des habitants, la température d'éclairage installée est la moins nocive possible (2200° Kelvin).

Avec la modernisation par des lanternes à LED, l'optimisation globale de l'éclairage permet de diminuer de 43% la puissance installée. Loire Forez a également déployé des systèmes d'éclairage innovants à Marcilly-le-Chatel et Savignieux avec l'installation de candélabres à alimentation solaire.

PERSPECTIVES 2023

Poursuivre une politique d'optimisation

Loire Forez agglomération compte poursuivre la politique volontariste d'optimisation du parc d'éclairage public avec notamment un objectif de suppression des lampes les plus énergivores.

Il s'agit également de faire connaître nos pratiques et de contenir la forte augmentation de la facture d'énergie.

CHIFFRES CLÉS 2022

50 % des lampes

ÉNERGIVORES SUPPRIMÉES

par dépose ou remplacement par des LED

2,9 M€ HT

DE TRAVAUX RÉALISÉS

80 communes

PRATIQUENT L'EXTINCTION EN CŒUR DE NUIT

200 000 €

D'AIDES AUX COMMUNES POUR LES TRAVAUX DE RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE dans les bâtiments publics

PLANIFICATION, URBANISME, PLUi*

Prévoir et organiser à moyen et long terme le visage de notre Agglo, telle est la mission de la planification territoriale. L'ambition : répartir le plus harmonieusement possible les activités d'aujourd'hui et de demain, l'urbanisation, l'agriculture, les espaces remarquables... tout en tenant compte des spécificités du territoire, du risque inondation en passant par la mobilité par exemple.

FAITS MARQUANTS 2022

Adoption définitive du PLUi à 45 communes

Suite à l'enquête publique, début 2022, portant sur le projet de PLUi couvrant 45 communes, le document d'urbanisme a été finalisé et approuvé en conseil communautaire du 13 décembre 2022.

Vers un PLUi à 87 communes

2022 a également été l'année de l'engagement d'une réflexion sur le PLUi à l'échelle de la totalité du territoire de l'Agglo et de ses 87 communes. Au-delà des obligations réglementaires, ce PLUi à 87 communes constitue aujourd'hui une nouvelle étape dans la construction et la cohérence de notre territoire.

Dépôt en ligne et instruction dématérialisée

Un portail internet unique a été développé par Loire Forez agglomération permettant le dépôt en ligne et l'instruction dématérialisée de toutes les demandes d'autorisation d'urbanisme. Ouvert aux particuliers comme aux professionnels de l'urbanisme, ce service concerne l'ensemble des autorisations d'urbanisme : certificat d'urbanisme, déclaration préalable, permis de construire et de démolir, permis d'aménager et déclaration d'intention d'aliéner.

Le demandeur peut déposer son dossier sans se déplacer, suivre l'instruction en temps réel, conserver en archives l'ensemble de ses demandes. Il n'a plus à faire des copies papier supplémentaires. Les personnes qui n'ont pas accès au numérique peuvent toujours déposer leur dossier directement auprès du service urbanisme de la commune où se situe le projet.

*PLUi : Plan Local d'Urbanisme intercommunal

CHIFFRES CLÉS 2022

74 communes

ADHÉRENTES AU SERVICE
COMMUN ADS

(Application du Droit des Sols)

1500 contributions

À L'ENQUÊTE PUBLIQUE DU PLUI
et 1643 observations,
57 permanences organisées
sur les 45 communes concernées,
189 h de réception du public,
517 entretiens

4700 demandes

D'AUTORISATION D'URBANISME INSTRUITES,
soient 3650 équivalents permis de construire (EPC)



« Depuis le 1^{er} janvier 2022, pour simplifier les démarches, le dépôt et l'instruction de demandes d'autorisation d'urbanisme sont dématérialisés. »

PERSPECTIVES 2023

Vers un nouveau PLUi

En 2023, le PLUi à 45 communes entre en vigueur. Ce sera également l'année de l'engagement d'une procédure d'élaboration d'un PLUi à 87 communes.

ATTRACTIVITÉ DES CENTRES-BOURGS ET DES CENTRES-VILLES

L'Agglo œuvre pour l'attractivité des centres-bourgs et des centres-villes de ses communes. L'objectif : développer un cadre de vie de qualité pour les habitants, les usagers et les commerçants.

FAITS MARQUANTS 2022

Opération revitalisation du territoire (ORT) et Petites villes de demain

Lauréat l'an dernier du programme de relance « Petites villes de demain » avec 4 communes du territoire (Boën-sur-Lignon, Noirétable, Saint-Bonnet-le-Château, Sury-le-Comtal), nous avons signé fin 2022 des conventions avec l'Etat et ces 4 communes. Montbrison avait d'ores et déjà signé en 2020 une convention ORT au titre d'Action cœur de ville.

L'ORT est un outil devant permettre aux collectivités de porter et mettre en œuvre un projet de territoire multidimensionnel qui vise prioritairement à lutter contre la dévitalisation des centres-villes.

Vers un service mutualisé projets urbains (lire p.8-9)

Appel à projet « Animation territoriale 2022-23 »

Le COPIL « centre-bourg » a souhaité mettre en place un appel à projet pour sélectionner les 4 communes qui seront accompagnées en animation territoriale sur la période 2022/23.

4 communes sont lauréates : Bonson, Chamblès, Précieux et Usson-en-Forez. Les consultations pour sélectionner des bureaux d'études spécialisés sont lancées avec un financement à 50% par l'Agglo et 50% par la commune.

Accompagnement dans le passage à l'opérationnel

BOËN-SUR-LIGNON : Permis de louer, appel à projet pour l'îlot « cœur de bourg », étude shop'in.

BOISSET-LÈS-MONTROND : Étude de programmation de la voie du Canal et recherche de financement.

MONTBRISON : Plan façade, plan guide des espaces publics, friche Gégé, OPAH-RU (opération programmée d'amélioration de l'habitat en renouvellement urbain), appel à projet du Château Lachèze.

NOIRÉTABLE : Marché de maîtrise d'œuvre pour une micro-crèche.

SAINT-BONNET-LE-CHÂTEAU : Concession d'aménagement pour l'îlot cœur historique, OPAH-RU, suivi de l'étude shop'in.

SAINT-GEORGES-HAUTE-VILLE : Marché de maîtrise d'œuvre et recherche de financement pour l'épicerie, l'auberge et les logements communaux, la préfiguration d'un tiers-lieu.

SURY-LE-COMTAL : Restructuration des espaces urbains, opérations immobilières (rue de l'ancienne mairie, secteur Thivel, rue du Lavoir) et étude shop'in.

21 communes

suivies au titre de
**L'ANIMATION
TERRITORIALE**
(8 communes suivies en
accompagnement renforcé)

12 conventions

**DE VEILLE ET DE STRATÉGIE
FONCIÈRE (CVSF)** et 12
conventions opérationnelles
(COP) contractualisées avec les
communes, l'Établissement public
foncier de l'Ouest Rhône-Alpes
(EPORA) et l'Agglo.



Claudine COURT, vice-présidente déléguée à l'habitat et à la politique des centres-bourgs et centres-villes et au commerce // Maire de Boisset-lès-Montrond

« Nous travaillons avec les communes à améliorer tous les composants de leur centralité, en matière d'habitat, de commerces, d'aménagement des espaces publics et d'accès aux services de proximité. »

PERSPECTIVES 2023

Étude de montage d'opération d'aménagement

Face à la difficulté des communes à intervenir sur des opérations d'ensemble impliquant des biens privés (logements, commerces), à la complexité du sujet mêlant montage technique, juridique et financier, nous engageons courant 2023 une étude de montage d'opération d'aménagement d'une durée de 18 mois. Objectifs : analyser les points de blocage, identifier les outils existants ou à construire et repérer les acteurs à mobiliser.

Protocole de coopération avec EPORA

Ce document vise à préciser les modalités de partenariat et de coopération entre l'Établissement public foncier de l'Ouest Rhône-Alpes (EPORA), l'Agglo et ses communes.

Étude pré-opérationnelle OPAH-RU multisites

Cette étude vise à définir les contours du dispositif opérationnel face aux problématiques habitats présentes sur les 4 centres-bourgs « Petites villes de demain » : vacance résidentielle importante, poches de dégradation et d'habitat indigne, petites copropriétés dégradées et paupérisation des centres-bourgs.

HABITAT, GENS DU VOYAGE

Les politiques de valorisation de l'habitat et la gestion des aires des gens du voyage doivent permettre à chacun de trouver sa place, dignement et confortablement.

FAITS MARQUANTS 2022

Mise en place du Programme d'intérêt général (PIG) pour 5 ans

Précarité énergétique, adaptation à la perte d'autonomie et handicap, habitat indigne et dégradé... L'Agglo renouvelle le dispositif d'aides en faveur de la requalification de l'habitat privé sur l'ensemble du territoire, en partenariat avec l'ANAH et l'État. Cet outil doit faciliter la réalisation de projet d'ouvrage, de travaux ou de protection présentant un caractère unique jusqu'en 2026.

Étude sur la vacance résidentielle

Lauréat du plan national de mobilisation de lutte contre la vacance de logements, il s'agit d'accompagner les communes dans leurs projets de centres bourgs/villes, d'identifier les outils de lutte contre la vacance, de sortir certains logements d'une vacance lourde et d'identifier les gisements fonciers potentiels.

Quels logements dans le Forez pour nos aînés ?

Nous étudions les possibilités d'actions et les formes d'habitat adaptés à la problématique du vieillissement de la population. Nous engageons ainsi une réflexion sur le cadre de vie, le parcours résidentiel et le déploiement d'une stratégie d'intervention pour le développement d'un parc de logements adaptés aux besoins des personnes âgées.

Maîtrise d'œuvre urbaine et sociale (MOUS)

En 2022, nous avons lancé la phase 2 de la maîtrise d'œuvre urbaine et sociale (MOUS) pour 2 communes : Montbrison et Saint-Cyprien, soit 16 ménages. Près de 70 gens du voyage d'ancrage local ont été associés dans ce cadre. 590 448 € seront investis sur 5 ans pour des lotissements et terrains à destination de leur sédentarisation.

CHIFFRES CLÉS 2022

150 000 € de subventions aux bailleurs pour 6 opérations de **LOGEMENTS LOCATIFS SOCIAUX** et 204 000 € notifiés pour 4 nouvelles opérations.

352 usagers

subventionnés dans le cadre de **L'AMÉLIORATION DE L'HABITAT** pour un montant moyen de 855 €. Et 171 demandes notifiées pour un montant moyen de 1461 €.

Jusqu' à 2 500 €

LANCEMENT D'UN NOUVEAU BONUS ÉCONOMIE D'ÉNERGIE

en lien avec le Plan Climat Air-Énergie Territorial (PCAET) et le programme d'intérêt général (PIG) : 1000 € pour les économies d'énergie, cumulables avec 500 € pour l'utilisation de matériaux bio sourcés, 500 € pour le remplacement d'une chaudière fioul, et 500 € pour l'utilisation de dispositifs techniques spécifiques. 55 dossiers ont été notifiés au dernier trimestre 2022 pour un montant moyen de 1145 €.



« Nous engageons 4,8 M€ sur 5 ans pour rénover et adapter 2400 logements dans le Forez. Un programme qui mobilise 13 M€ de subventions de l'ANAH. »

PERSPECTIVES 2023

Bilan triennal de Programme Local de l'Habitat (PLH)

Le PLH de l'Agglo a 3 ans en avril 2023. L'objectif du bilan triennal est de déterminer le niveau d'atteinte des objectifs et l'efficacité du plan d'actions pour y parvenir.

Convention avec la fondation du Patrimoine

Nous encourageons la rénovation et l'entretien du patrimoine bâti de proximité non inscrit ni classé, des bâtiments à usage d'habitation qui représentent un intérêt patrimonial dans les centres. Cela permet une labélisation ouvrant des droits en matière de défiscalisation auprès des usagers.

Gens du voyage : vers un nouveau schéma départemental

En 2023, nous effectuons un travail de co-construction avec l'État d'indicateurs d'observation en lien avec la gestion des aires pour évaluer le nouveau schéma départemental d'accueil et d'habitat des Gens du Voyage adopté en 2022.

RÉSEAU CULTUREL



Grâce à son réseau Copernic de médiathèques, bibliothèques et ludothèques, Loire Forez agglomération fait rayonner la culture sur l'ensemble des 87 communes du territoire. Mais son action culturelle s'étend au-delà avec la structuration de l'éducation artistique et culturelle, le soutien et le renforcement d'attractivité de notre cinéma, l'accompagnement aux opérateurs culturels organisateurs de festivals et de manifestations, ou encore le développement de nouveaux outils digitaux.

FAITS MARQUANTS 2022

Les politiques culturelles communautaires remplissent trois fonctions mobilisées au gré des besoins et des projets :

ANIMER : l'Agglo comme facilitateur culturel

Afin d'améliorer les services à l'usager, le réseau culturel territorial s'est attelé en 2022 à la mise en œuvre d'une ludomobile à Noirétable ; nous avons refondu notre site internet copernic.loireforez.fr et nous sommes dotés d'une page Facebook pour davantage de proximité ; nous avons également mis en ligne le nouveau site internet du Cin'étoile à Saint-Bonnet-le-Château.

« En 2022, notons le retour des familles pour nos visites guidées, festivals et équipements culturels. Une année marquée également par deux anniversaires qui ont trouvé leur public : les 10 ans du Festival Baroque en Forez et les 20 ans du Musée des Grenadières. »

COOPÉRER : l'Agglo comme catalyseur de projets culturels

Coordonné par le Pays d'Art et d'Histoire à l'échelle de deux collectivités (Forez Est et Loire Forez Agglo) et en partenariat avec des opérateurs muséaux du Massif Central, nous avons développé la coopération autour du textile, marqueur fort de notre territoire. 2022 aura également été marquée par un travail de préfiguration du projet culturel de territoire avec les acteurs culturels, les habitants et les élus.



CHIFFRES CLÉS 2022

**2 200
festivaliers**

À BAROQUE EN FOREZ

pour le 10^e anniversaire
(+ 37,5% par rapport à 2021)

3 500 visiteurs

**POUR LES 20 ANS DU MUSÉE
DES GRENADIÈRES** à Cervières



EXPÉRIMENTER : L'Agglo comme laboratoire culturel et artistique

Notre mission est aussi de favoriser l'expérimentation et la pratique artistique. À ce titre, le projet Lieuses « Fils croisés, Regards tissés » est un bel exemple. Monté en partenariat avec Superstrat et la Compagnie « Là Hors De », pour une durée d'un an, il a permis un maillage artistique sur 6 communes de notre territoire : Sail-Sous-Couzan, L'Hôpital-sous-Rochefort, Saint-Didier-sur-Rochefort, Saint-Jean-la-Vêtre, Vêtre-sur-Anzon et Cervières.

5 700 visiteurs

guidés au total par
LE PAYS D'ART ET D'HISTOIRE
(dont 2250 visiteurs en groupe)

350 usagers

en moyenne les jours à forte affluence
(mercredi, samedi) pour notre
**NOUVELLE LUDOTHÈQUE DE 350 M²
À MONTBRISON**

PERSPECTIVES 2023

Rédaction du Projet Culturel de Territoire

L'agglomération souhaite se doter d'un Projet Culturel de Territoire (PCT) pour les 4 à 5 années à venir. Véritable schéma directeur de la culture pour le Forez, cet outil a déjà permis de mobiliser plus de 200 acteurs de terrain (acteurs associatifs, culturels, économiques, élus) et des habitants sur les enjeux culturels et des pistes d'action à engager. Le PCT est une feuille de route partagée, un outil de dialogue avec les partenaires institutionnels de l'agglomération et des perspectives pour l'avenir.

Offre numérique étoffée

Mise en place du prêt de boîtes à histoire (Lunii), de mini-console de jeux et de jeux vidéo sur l'ensemble des sites communautaires de notre réseau Copernic.

Vieillir vivant, année 2

L'objectif est de poser un diagnostic sensible sur la prise en charge du grand âge, de formuler des hypothèses, créatives et stratégiques, afin d'améliorer l'existence des aînés du territoire. Un programme de recherche et d'action transversal (solidarités, habitat et projets urbains, réseau culturel), porté par l'association Carton Plein.



750 000 prêts

**ANNUELS SUR L'ENSEMBLE
DU RÉSEAU COPERNIC**

dont 177 000 par la navette,
soit 23,6 % des prêts

ACTION ET COHÉSION SOCIALE



François FORCHEZ, vice-président délégué à l'action et la cohésion sociale // Maire de La Chambonnie

Que serait l'action publique sans cohésion sociale ? Rien.

L'Agglo n'agit pas uniquement sur l'économie, l'environnement, l'assainissement ou l'aménagement du territoire. Un vaste pan de son action publique est dirigé vers l'enfance, la jeunesse et la cohésion sociale.

FAITS MARQUANTS 2022

Petite enfance : journée festive des relais

Afin de développer la parentalité et d'ouvrir un temps d'animations aux parents qui, habituellement, ne sont pas présents pendant les activités du relais, une journée festive a été organisée à la salle des fêtes de Précieux, en juillet 2022.

« Des plus jeunes à nos aînés, Loire Forez agglomération informe, accueille et facilite l'accès à la santé, à l'insertion et au numérique pour tous. »

Expérimentation des couches lavables

Un partenariat entre les établissements d'accueil du jeune enfant (EAJE), les Relais petite enfance (RPE) et le service de la transition écologique de Loire Forez a été mis en place autour d'un projet développement durable : munir les établissements en couches lavables, accompagner les professionnels de la garde individuelle et renforcer un message de développement durable.



Conférence de Jean Epstein, spécialiste de la petite enfance

Améliorer l'accueil de l'enfant dans la garde individuelle et valoriser le métier des assistants maternels en prenant en compte la trilogie parents/enfants/professionnels de la garde individuelle, tels étaient les objectifs de la conférence animée par Jean Epstein, psychosociologue, spécialiste de la petite enfance et de l'enfance. Une conférence, fruit d'un travail conjoint entre tous les relais petite enfance de l'Agglo, organisée en juin 2022 à l'espace Barbara à Bonson.

Second RPE itinérant, secteur nord-ouest

La création d'un nouveau relais itinérant a permis d'assurer une meilleure couverture du secteur de Noirétable avec plus d'amplitude horaire et 29 communes desservies par ce nouveau service d'itinérance. Ce service améliore la proximité aux usagers et l'équilibre dans la répartition des missions des RPE.

CHIFFRES CLÉS 2022

142 assistants maternels
& **360** enfants

ONT PARTICIPÉ AUX TEMPS
COLLECTIFS
organisés par les RPE

33 800 h

de présence des enfants/ados
ACCUEILLIS DANS LES ACM
de Noirétable et
Saint-Bonnet-le-Château

16 700
demandes

traitées par 7 agents dans nos
FRANCE SERVICES
DU TERRITOIRE

(Boën-sur-Lignon, Noirétable,
Saint-Bonnet-le-Château,
Sury-le-Comtal, Verrières-en-Forez
et Chalmazel-Jeansagnière),
plus de 98 ateliers numériques
collectifs et 51 ateliers individuels

Ouverture d'une 4^e France service multisites

Afin de finaliser le maillage du territoire, nous avons obtenu la labellisation d'une France services multisites. Ouverte depuis mi-juillet 2022, elle accueille le public au sein des trois mairies à Sury-le-Comtal, Verrières-en-Forez et Chalmazel-Jeansagnière. Un véritable retour du service public au cœur des territoires pour accompagner les usagers dans toutes leurs démarches en ligne.

Déploiement de l'Espace Public Numérique (EPN) mobile

Face à la demande croissante des besoins d'accompagnement vers les usages du numérique, nous avons déployé en 2022 l'Espace Public Numérique mobile. Doté de matériel attractif (casques réalité virtuelle, imprimantes 3D, ordinateurs portables et tablettes) et animé par deux conseillers numériques France services, il propose à l'ensemble des communes volontaires un programme d'interventions personnalisé, construit à partir d'un diagnostic des besoins réalisé auprès des habitants.

Diagnostic social participatif de territoire

Réalisé avec le soutien financier de la CAF, ce diagnostic a mis en évidence les besoins du territoire et permis de définir les enjeux et les objectifs stratégiques en matière de cohésion et d'action sociale.

Ce travail collaboratif intervient sur les domaines de compétence partagés avec la CAF : la petite enfance, l'enfance, la jeunesse, la parentalité, le logement, l'accès aux droits, l'inclusion numérique, insertion socio-professionnelle et le handicap. Il permet de définir le projet social de notre territoire.

Nouveau contrat local de santé 2022-2026

Nous avons entrepris le lancement d'un nouveau contrat local de santé (CLS), en partenariat avec l'État, l'Agence Régionale de Santé (ARS), la Caisse Primaire d'Assurance Maladie (CPAM), la Mutualité Sociale Agricole (MSA), le CH du Forez et la CPTS* Loire Forez.

Ce nouveau contrat 2022-2026 est dirigé vers la lutte contre les inégalités sociales et territoriales de santé des publics fragiles, la protection de l'enfance, la lutte contre la pauvreté, la prévention en matière de santé mentale et environnementale notamment.

*CPTS : communauté professionnelle territoriale de santé

52 ateliers numériques

réalisés par nos conseillers numériques dans le cadre notre

ESPACE PUBLIC NUMÉRIQUE MOBILE

400 personnes

et 32 partenaires pour

LA SEMAINE D'INFORMATION SUR LA SANTÉ MENTALE (SISM)

PERSPECTIVES 2023

Recherche d'un mode de garde : vers un guichet unique

Les relais petite enfance (RPE) et les établissements d'accueil de jeunes enfants (EAJE) reconnus d'intérêt communautaire travaillent à la mise en œuvre d'un guichet unique. Il aurait vocation à centraliser l'offre et la demande et à simplifier la recherche d'un mode de garde pour les familles.

Animations santé/environnement auprès des jeunes dans nos accueils collectifs de mineurs (ACM)

L'Agglo s'engage pour faciliter l'accès, la compréhension et l'appropriation des problématiques santé-environnement par les jeunes citoyens et propose un programme d'éducation à l'environnement et à la santé. Ainsi les enfants et ados des ACM Loire Forez se verront proposer des animations sur des thèmes variés : production agricole, alimentation et santé, changement climatique, énergie et santé, cycle de l'eau, prévention des déchets, biodiversité, forêt et santé.

Signature d'une convention territoriale globale

Articulée entre nos 87 communes, l'Agglo et la CAF de la Loire, cette convention territoriale globale visera à développer une offre de services petite enfance, enfance et jeunesse cohérente, à soutenir la parentalité et le développement de l'autonomie des adolescents, à accompagner des familles, à favoriser l'autonomie, l'insertion sociale et professionnelle, ainsi que l'accès aux droits et à l'inclusion numérique.



1

NEWSLETTER SANTÉ

lancée en octobre 2022

ÉQUIPEMENTS SPORTIFS

Loire Forez agglomération gère en régie directe deux gymnases et deux équipements nautiques. Puisque sport et santé font bon ménage, il s'agit d'encourager la pratique des habitants pour assurer leur bien-être.

FAITS MARQUANTS 2022

Définition du programme de travaux à la piscine Petit Bois

Nous avons défini le programme de travaux souhaités pour le nouvel équipement nautique communautaire Petit Bois à Saint-Just Saint-Rambert et procédé au recrutement de l'équipe de maîtrise d'œuvre à l'issue d'un concours d'architecte.

Les agents des piscines sont associés à la construction du programme et des visites d'équipements nautiques ont été organisées (Yssingeaux, Saint-Etienne, Mornant). Au-delà du projet architectural, ce sont essentiellement les questions d'usages et de fonctionnalité des équipements qui ont été abordées.

Nous continuons à investir pour encourager la pratique sportive dans de bonnes conditions avec une nouvelle piscine plus économe à Saint-Just Saint-Rambert.»

Réflexion sur le devenir des gymnases à Noirétable et Boën-sur-Lignon

Loire Forez agglomération ne gérant que deux gymnases (Noirétable et Boën) sur les 21 que compte le territoire, la question du retour de la compétence « gestion d'équipements sportifs communautaires » à une échelle infra communautaire est posée. Deux groupes de travail ont ainsi été mis en place sur le secteur du Boënnais et du Nétrablais. L'objectif est d'une part de redonner de la cohérence à l'exercice de la compétence et d'autre part de ramener de la proximité dans la gestion de ces équipements sportifs. La réflexion se poursuivra en 2023.

Travaux de correction acoustique à Aqualude

Nous avons procédé à la dépose de dalles acoustiques dégradées sur la partie extension. Le niveau de bruit ambiant des piscines intérieures peut être très élevé, notamment en présence de jeune public. Afin de pallier la forte réverbération, la pose d'un nouveau faux plafond a eu lieu durant les vacances d'automne.

CHIFFRES CLÉS 2022

84 700 entrées À LA PISCINE
AQUALUDE (MONTBRISON) en 2022

39 000 entrées À LA PISCINE
PETIT BOIS (SAINT-JUST-SAINT-RAMBERT)
en 2022

67 000 passages AU COMPLEXE
SPORTIF DE BOËN 16 000 passages au gymnase
de Noirétable, dont 7000 scolaires



conseiller délégué aux équipements sportifs

Jean-Marc GRANGE, conseiller délégué aux équipements sportifs
Maire de Savigneux

« Pour faire face à la hausse brutale des coûts énergétiques et mettre en place des mesures de sobriété énergétique, nous avons pris la décision de fermer nos deux établissements nautiques durant l'hiver 2022-2023.

PERSPECTIVES 2023

Lutte contre la hausse des coûts de l'énergie

Face à la hausse brutale des coûts énergétiques et afin de mettre en place des mesures de sobriété énergétique, nous avons dû fermer nos deux établissements nautiques pendant l'hiver 2022-2023. La piscine Aqualude à Montbrison réouvrira ses portes fin mars 2023. Concernant la piscine Petit Bois, du fait de sa vétusté et du démarrage prochain du chantier de construction d'un nouvel équipement, la date de fermeture définitive de la piscine a été avancée de quelques mois. Ainsi, elle ouvrira avec la livraison du tout nouvel équipement à l'été 2025.

Travaux à Petit Bois

L'année 2023 sera consacrée à la réalisation d'études de conception, dépôt et instruction du permis de construire, consultation des entreprises et des marchés de travaux. La démolition de Petit Bois sera engagée dès le second trimestre 2023. Et le chantier de construction de la nouvelle piscine devrait démarrer début 2024.

Du point de vue de l'exploitation, la fermeture de cette piscine nécessite d'adapter l'organisation afin de permettre l'accueil des élèves dès le printemps 2023 à Aqualude, et ce jusqu'à la livraison de la nouvelle piscine à Saint-Just Saint-Rambert.

Réfection du petit bassin d'Aqualude

Des travaux de réfection complets avec pose de résine seront réalisés pendant la fermeture hivernale.

MOBILITÉS

Vélo et aménagements cyclables, covoiturage de proximité, mais aussi pédagogie auprès des scolaires, autant d'enjeux pour encourager la pratique des mobilités douces, par nature plus respectueuses de notre environnement.

FAITS MARQUANTS 2022

À vélo, on dépasse les autos !

Notre schéma directeur cyclable de Loire Forez agglomération permet d'avoir une vision d'ensemble des liaisons essentielles et de densifier les connexions et le maillage du territoire. Il s'appuie sur les connexions cyclables existantes et celles inscrites dans le plan vélo porté par le Département de la Loire.

Jusqu'en 2026, 400 000 € par an sont alloués à la création et à l'aménagement d'infrastructures cyclables, au jalonnement des itinéraires et au stationnement vélo.

Sur les 217 km hiérarchisés comme structurants et à aménager en priorité, le règlement d'intervention a permis la concrétisation de projets à Savigneux (rue du Champs de Mars et rue de Lyon), à Champdieu (route de Montbrison), à Saint-Just Saint-Rambert (avenue des Barques et boulevard Carnot) et à Noirétable (rue des Aubépines), soit environ 3 km pour un coût global d'aménagement cyclable de 204 000 €.

L'intérêt pour les usagers, petits et grands, est d'offrir un réseau d'itinéraires cyclables sécurisés, lisibles, cohérents et continus.

Enseignement pédagogique « Savoir rouler à vélo »

Il s'agit de sensibiliser les enfants, dès leur plus jeune âge, aux bonnes pratiques de déplacements à vélo, et de permettre aux élèves, avant leur entrée en 6^e, d'être en capacité de circuler à vélo au quotidien, en toute sécurité.

Nous avons renouvelé ce dispositif d'enseignement pédagogique baptisé « Savoir rouler à vélo » au sein des écoles élémentaires. La formation, d'un coût global de 65 000€ par année scolaire, est financée à 1/3 par les écoles et à 2/3 par Loire Forez, qui bénéficie d'un co-financement du programme « génération Vélo » et de l'ARS (agence régionale de santé).

Plus de 60 classes et 30 écoles élémentaires du territoire ont bénéficié en 2022-2023 de cette formation, soit plus de 1500 élèves de CE2 et CM2 (ils étaient 1130 élèves l'an passé et 900 il y a deux ans – CM1 et CM2).

« Terre historique de vélo, nous sommes fiers d'accompagner et de former plus de 1500 élèves du territoire à cette pratique d'avenir qu'est le deux-roues ! »

Eric LARDON, vice-président délégué à la mobilité
Maire de Saint-Marcellin-en-Forez

CHIFFRES CLÉS 2022

2 navettes ÉLECTRIQUES

mises en service entre Montbrison et Savigneux : plus de silence et moins d'émissions de gaz à effet de serre à la clé

2 NOUVELLES AIRES DE COVOITURAGE

en cours d'aménagement à Verrières-en-Forez et Savigneux

7280 élèves

de Loire Forez inscrits aux TRANSPORTS SCOLAIRES

3 arrêts de bus mis aux normes, dans le cadre du SD'AP (SCHEMA D'ACCESSIBILITE PROGRAMME) à Bonson et Saint-Marcellin-en-Forez

PERSPECTIVES 2023

À l'école, à pied ou à vélo

En 2023, nous expérimenterons une démarche de pédibus et vélobus pour les écoles élémentaires des communes de Lézigneux et Saint-Cyprien.

Mise en œuvre du schéma directeur cyclable

L'Agglo continue de travailler conjointement avec les communes et les autres partenaires sur les projets cyclables identifiés comme prioritaires dans le schéma directeur cyclable.

Nouveau schéma de développement des aires de covoiturage 2023-2027

L'Agglo continue de développer de nouveaux espaces de co-voiturage à l'attention des usagers de la route afin d'accompagner des changements de comportements dans les déplacements quotidiens et ainsi limiter l'émission de gaz à effet de serre.



AUDIT, BUREAU D'ÉTUDE, SECRÉTARIAT GÉNÉRAL, COMMANDE PUBLIQUE, AFFAIRES JURIDIQUES

Pour mener à bien ses nombreuses missions, Loire Forez agglomération peut compter sur l'expertise de ses services supports. Ils jouent un rôle transversal afin de donner aux services et aux élus communautaires les moyens d'agir et d'assurer la qualité de service au public et aux communes.

FAITS MARQUANTS 2022

Audit de la chaîne facturation eau et assainissement

Initié en 2021 conjointement avec les services de la direction départementale des finances publiques, cet audit s'est achevé en 2022.

La qualité de la facturation et le niveau de recouvrement des produits liés à ces deux compétences (près de 15,5 millions d'euros chaque année) constituent un objectif prioritaire.

« L'analyse de nos processus et l'amélioration de nos outils sont gages d'un meilleur service public rendu aux usagers. »

L'audit mené constate des pratiques actuelles de facturation « artisanales » et recense des leviers d'amélioration, en particulier pour réduire le délai de facturation, automatiser les tâches et augmenter les contrôles.

94 recommandations ont ainsi été formulées : 87 concernent Loire Forez agglomération d'une part, et 7 concernent le service de gestion comptable (SGC) de Montbrison d'autre part. Un plan d'actions a été proposé et est en cours de déploiement.

Cartographie des risques

En réponse à un environnement complexe autant qu'incertain, les collectivités sont amenées à anticiper et à avoir un pilotage stratégique leur permettant de poursuivre leurs objectifs prioritaires.

Notre gestion des risques repose sur l'identification des principaux risques inhérents à notre fonctionnement et sur la mise en place des mesures de maîtrise appropriées pour poursuivre nos missions en toutes circonstances et à la préservation d'un service de qualité rendu au meilleur coût.

Une cartographie des risques majeurs est en cours d'élaboration, avec un zoom sur les risques d'atteinte à la probité. Le séminaire de rentrée des cadres directeurs et des responsables de service a permis une acculturation générale. La phase d'identification des risques se poursuivra jusqu'au 1^{er} trimestre 2023.

**10 conseils
communautaires**
305 DÉLIBÉRATIONS

11 conférences
DES MAIRES

50 appels
REÇUS/JOUR
au standard général

**5 200
courriers**
REÇUS
et 2500 envoyés
en 2022

Soutenir l'activité locale par nos marchés publics

Afin d'optimiser les achats de l'Agglo, la direction de la commande publique et des affaires juridiques a initié un travail visant à faire évoluer la commande publique sur la base des axes suivants :

- Mise en place d'une nomenclature des achats permettant d'évaluer le montant des achats par famille ;
- Élaboration d'une cartographie des achats destinée à obtenir une meilleure vision des achats réalisés afin de les optimiser (connaissance du secteur d'activité, meilleure définition du besoin...) ;
- Rédaction d'un guide de la commande publique ;
- Mise en place de groupements de commande lorsque cela s'avère opportun (5 en 2022).

Malgré le contexte de hausse des prix et des coûts de l'énergie, l'Agglo a tenu à soutenir l'activité locale en maintenant ses programmes d'investissement d'une part, et en prenant en compte les difficultés rencontrées par les entreprises d'autre part, notamment, en apportant, au cas par cas, des modifications aux marchés signés de manière à ce que les entreprises ne soient pas lésées.

Simplification administrative

Dans le cadre de la simplification administrative, mise en œuvre de la nouvelle réglementation sur la publication et la conservation des actes administratifs depuis le 1^{er} juillet 2022, nous mettons en ligne tous les documents sur le site internet loireforez.fr pour faciliter l'accès aux usagers des documents administratifs.

Il conviendra de poursuivre la modernisation de l'outil de gestion des actes en évoluant sur une nouvelle version du logiciel de gestion des assemblées.

Archivage : *work in progress* !

Trier, organiser, classer, conserver et sécuriser les productions de l'Agglo, telles sont les missions de l'archivage. Nous poursuivons le travail de sensibilisation à l'archivage auprès des agents de l'Agglo et des adhérents du service commun tout au long de l'année.

L'essentiel du classement effectué a porté sur les fonds d'archives des anciens syndicats des eaux.

Fait notable 2022 : la création d'un nouvel espace d'archives de 39 m² dans les anciens locaux de Tecnimodern, zone de Vaure à Montbrison. Opérationnel depuis fin 2022, il permet de désengorger le local d'archives du siège et de centraliser les archives des anciens syndicats de l'eau dont les compétences ont été transférées à l'Agglo en 2020.



PERSPECTIVES 2023

Poursuivre la modernisation des outils

Dès janvier 2023, l'Agglo poursuit la modernisation de l'outil de gestion des actes en évoluant sur une nouvelle version logicielle, suivi d'un accompagnement des services et de formations. Dans un second temps, tous les actes administratifs seront centralisés sur un même outil (arrêtés et décisions) pour mise en œuvre janvier 2024.

Classement

L'Agglo poursuit le classement des archives des syndicats d'eau potable rapatriés dans le nouveau local et un nouveau conventionnement avec les communes de Saint-Didier-sous-Rochefort (4 jours) et la Chambonie (10 jours) permettra de finaliser la mission d'archivage commencée en 2022.

Vers un archivage électronique

En lien avec la direction des systèmes d'information (DSI), l'Agglo apportera des solutions pertinentes d'archivage électronique de nos documents. Nous finaliserons les tableaux de gestion des services (recensement des types de document et durée de conservation) et travaillerons à l'élaboration d'un cahier des charges pour une assistance à maîtrise d'ouvrage.

49%

D'UTILISATION DE
PAPIER RECYCLÉ

(en baisse, coût plus élevé)

CHIFFRES CLÉS 2022

COMMUNICATION

Loire Forez agglomération se dote des outils de communication contemporains afin de promouvoir le territoire et les orientations d'intérêt communautaire.

FAITS MARQUANTS 2022

« Notre territoire est une pépite en pleine évolution et montée en puissance, il faut que cela se sache... »

Visibilité du réseau culturel territorial

L'Agglo a accompagné en 2022 le réseau culturel territorial afin de célébrer et de faire connaître la programmation des 10 ans du festival de musique Baroque ainsi que les 20 ans de la Maison des Grenadières à Cervières.

Campagne d'extension du tri des déchets

Avec un message simple « 100% des papiers et des emballages se trient », Loire Forez a rendu visible auprès de l'ensemble des habitants cette nouvelle extension des consignes de tri, obligatoire au 1^{er} janvier 2023. Courrier aux habitants, campagnes d'affichage, spot vidéo dans les cinémas et autres autocollants sur nos poubelles... Il s'agissait d'accompagner les changements d'habitudes afin de tendre, petit à petit, vers la drastique réduction de nos déchets.

Silence, ça tourne !

Parce qu'un message vidéo est souvent plus percutant et didactique, Loire Forez accentue sa présence numérique avec notamment la réalisation en 2022 de films pour promouvoir le Pays d'art et d'histoire et le programme « Conf'Kids » auprès des scolaires, le Rapport d'activité et le fonds de soutien auprès des communes, l'extension des consignes de tri ou Baroque en Forez à destination des habitants...

CHIFFRES CLÉS 2022

85 500 utilisateurs

DU PORTAIL WEB LOIREFOREZ.FR

Cela représente 280 000 pages vues en 2022, pour une durée moyenne de 1 min 26 par session.

3 magazines

**LOIRE FOREZ
ÉDITÉS À 57 000 EXEMPLAIRES**

1612 vues

**DES 10 SÉANCES DES
CONSEILS COMMUNAUTAIRES**

18h12 de conseils filmés en direct et disponibles sur Youtube

20 Newsletters

THÉMATIQUES ÉDITÉES

(économie, Copernic, Pays d'art et d'histoire du Forez, eau potable, santé)

PERSPECTIVES 2023

Nouvel outil numérique pour les habitants

L'Agglo va proposer une application mobile, disponible gratuitement, afin d'offrir une solution d'information aux habitants, en temps réel, sur les équipements, services publics, travaux, événements de proximité, aussi bien à l'échelle de leur commune qu'à l'échelle de Loire Forez.

Accompagnement du futur lieu culturel à Cervières

Enjeu culturel majeur au Nord du territoire, le futur nouveau site à Cervières fait l'objet d'un accompagnement pour le nommage, la stratégie de communication, de modernisation, de notoriété et d'ouverture au-delà du territoire.

Mais aussi...

2023 sera notamment l'année de la mise en place d'une signalétique sur l'ensemble des sites et des équipements d'eau potable, une harmonisation des panneaux dans nos déchèteries et le déploiement d'une photothèque en ligne collaborative.

Signalétique de nos équipements

L'Agglo a poursuivi en 2022 son travail de signalétique auprès de la ludothèque à Saint-Bonnet-le-Château, la médiathèque à Noirétable, le bâtiment d'accueil au col de la Loge, mais aussi les établissements d'accueil du jeune enfant (EAJE) et les relais petite enfance (RPE) ou encore la station Eaurpurlignon.

Evolution de l'intranet

Suite à un questionnaire interne auprès des agents et des élus communautaires, des améliorations ont été apportées en 2022 à cet outil de communication interne. Fonctionnalités, ergonomie de l'annuaire, recherches facilitées, personnalisation du profil de l'utilisateur faisaient partie des priorités.

Favoriser l'interconnaissance et le bien-être au travail

Affiches, vidéos, actualités auprès des agents et des élus ont permis de promouvoir en 2022 : les vœux de la direction générale, la semaine de la qualité de vie au travail, l'opération « nos agents ont du talent » et la soirée des agents notamment. À noter également, le travail d'élaboration interservices d'un tout nouveau journal interne des agents communautaires baptisé « Le Petit Jac » dont le premier numéro a été diffusé en janvier 2023.



SCANNEZ CE CODE
ET RETROUVEZ
NOS VIDÉOS

SYSTÈMES D'INFORMATION

Télétravail, outils collaboratifs, sécurisation de l'infrastructure informatique... autant d'enjeux contemporains menés de front par l'Agglo afin de fluidifier le travail quotidien des agents et améliorer le service rendu aux usagers.

FAITS MARQUANTS 2022

Réduire le risque de cyberattaque

Projet phare du mandat sur la transition numérique, nous mettons en place un plan de sécurité des systèmes d'information pour réduire les risques de cyberattaques et de blocage pendant de longues périodes du système informatique. Ce projet fait l'objet d'une subvention de France Relance de 55 000€ pour augmenter la protection des infrastructures, sensibiliser les utilisateurs et organiser la reprise d'activité en cas d'atteinte. Un poste de Responsable Sécurité des Systèmes d'Information (RSSI) a été créé en 2022 et un budget annuel de 50 000€ est alloué chaque année à la cybersécurité.

« L'Agglo met en place un plan de sécurité des systèmes d'information pour réduire les risques et assurer la fluidité du service rendu aux usagers. Nous administrons également des outils numériques d'aide au pilotage des politiques publiques. »

Quentin PAQUET, délégué du secteur centre et en charge de la transition numérique / Maire de Bard

Équipement pour la mobilité

Le travail d'équipement des agents de poste informatique portable et d'équipement des salles de réunion de Loire Forez en système de Visio s'est achevé en 2022. En 2 années, l'effort d'investissement pour permettre le travail en mobilité est conséquent et représente un surcoût d'environ 200 000€. Tous les agents de l'Agglo ayant la possibilité de travailler en mobilité, soit en télétravail soit en déplacement, sont équipés des outils informatiques qui le permettent.

Pilotage interactif des politiques publiques

Nous avons démarré un projet dont l'objectif est de permettre de disposer d'informations structurées pour éclairer les actions et les décisions, et à plus long terme, de les évaluer. Il s'agit de créer des tableaux de bord interactifs présentant des indicateurs modulables sur le territoire et dans le temps. Une aide à la gestion et à la prise de décisions initiée avec la direction de l'Assainissement, qui va concerner rapidement les Finances. L'investissement en logiciel pour ce projet est de 24 000€.

Première application grand public du SIG

Le calendrier papier de collecte des déchets a été remplacé par un système d'information géographique à zonage dynamique. Mis en ligne sur notre site internet loireforez.fr, il s'agit de la première application grand public de notre SIG (Système d'Information Géographique). Grâce à une simple adresse postale, l'utilisateur peut identifier les jours de collecte et localiser les déchèteries ou les points d'apport volontaire les plus proches.

PERSPECTIVES 2023

Remplacement du logiciel facturation

Pour donner suite à l'audit sur le système de facturation de l'eau et l'assainissement, la décision a été prise de remplacer l'outil actuel. Il permettra à terme d'offrir des services supplémentaires aux usagers comme la possibilité de disposer d'informations directement à travers un portail.

Système d'information déchets

Le projet de taxe incitative (TEOMI) mené par le service déchets nécessite une réflexion sur les données, les processus et les outils informatiques à mettre en place pour optimiser l'action publique.

CHIFFRES CLÉS 2022

794 utilisateurs
RÉGULIERS DU SIG
(Système d'Information
Géographique)

70 % DE NOS
ORDINATEURS SONT
DES PC PORTABLES
(55,7% en 2021)

4280
DEMANDES
INFORMATIQUES,
tickets ouverts gérés
par hot line

BÂTIMENTS ET MOYENS GÉNÉRAUX

Les investissements de Loire Forez agglomération sont tournés vers l'économie des énergies afin d'optimiser les coûts et l'impact de nos équipements communautaires.

FAITS MARQUANTS 2022

Nouvel écrin d'accueil au col de la Loge

Fruit d'un travail de 4 ans, le nouveau bâtiment d'accueil de la station nordique du col de la Loge devient le nouvel écrin pour recevoir les clientèles adeptes du ski de fond, des marches en raquettes ainsi que les scolaires. Plus grand, construit avec des matières locales et chauffé au bois, il est composé d'une billetterie, de 100 m² d'espace de location de matériel, d'une salle hors-sac d'une capacité de 130 personnes, d'un poste de secours.

En adéquation avec les activités de pleine nature et parfaitement intégré au paysage, ce bâtiment a reçu l'appui de 70% d'aides publiques (Département, Région, Europe).

Livraison du bâtiment de l'Orangerie

Après 4 années de réhabilitation et de déménagements successifs pour certains services, l'Orangerie est maintenant pleinement investie et a été inaugurée en septembre 2022. Montant total des travaux : 5,73 M€ pour la réhabilitation complète de cette ancienne école. Pleinement intégrée au siège de Loire Forez agglomération, l'Orangerie abrite notamment des bureaux, des salles de réunion, une ludothèque communautaire et une salle de réception côté Jardins d'Allard, lui-même redessiné et aménagé par la ville de Montbrison.



Peintures crèches

Un chantier de rafraîchissement des peintures extérieures de nos crèches à Sainte-Agathe-la-Bouteresse et Marcilly-le-Châtel a été réalisé en interne dans le cadre d'un chantier d'insertion. Il consistait à peindre le bardage bois et les huisseries. Cela a permis de faire découvrir aux agents en CDD d'insertion un chantier d'entretien et de peinture en bâtiment, en plus de leur mission principale d'entretien des espaces verts.

Travaux à Aqualude et projet de nouvelle piscine Petit Bois (lire p. 32)

CHIFFRES CLÉS 2022

+ 250% POURCENTAGE MOYEN D'AUGMENTATION

des coûts de l'électricité (hors amortisseur énergétique) entre le budget 2022 et le budget 2023

1 M€

Coût des travaux de construction du nouveau BÂTIMENT D'ACCUEIL AU COL DE LA LOGE

2500 m²

DE BUREAUX ET ÉQUIPEMENTS RÉHABILITÉS à l'Orangerie à Montbrison

PERSPECTIVES 2023

Sobriété énergétique

L'Agglo exerce une vigilance toute particulière sur les mesures mises en place pour améliorer notre sobriété énergétique dans le fonctionnement quotidien de nos installations. Cette vigilance sera le maître mot pour l'année 2023.

Quand le bâtiment va...

2023 est également une année charnière dans l'accompagnement des services sur des projets structurants pour notre territoire : futur lieu culturel à Cervières (ex-musée des Grenadières) et construction de la nouvelle piscine Petit Bois plus sobre en énergies à Saint-Just Saint-Rambert. Il s'agit de réaliser les études préalables aux marchés de travaux.

Des centrales solaires photovoltaïques publiques

Côté énergies renouvelables, les élus ont défini une stratégie ambitieuse et réaliste en faveur du développement des projets photovoltaïques sur les bâtiments et espaces publics : toitures, ombrières sur parkings, espaces artificialisés, et panneaux solaires au sol sur les zones dégradées et/ou polluées. Un partenariat innovant avec le Syndicat intercommunal d'énergies de la Loire (SIEL 42) a été construit pour faire aboutir un grand nombre de projets rapidement grâce à la mutualisation de travaux. Une trentaine de communes est intéressée : un potentiel de 14 GWh a été identifié. Plusieurs études techniques d'implantation ont été réalisées à la demande de 9 communes, et l'année 2023 verra aboutir les premières installations.



François MATHEVET, vice-président délégué aux bâtiments, aux moyens généraux et au photovoltaïque, Adjoint au maire de Saint-Just Saint-Rambert

« Nous faisons partout la chasse aux pertes d'énergie. Notre devoir d'exemplarité est prépondérant quant à la bonne gestion de nos équipements communautaires. »

RESSOURCES HUMAINES

Administrer, mobiliser, impliquer et développer les ressources humaines de nos 500 agents de Loire Forez, voilà un rouage essentiel à la vie des services de l'Agglo.

FAITS MARQUANTS 2022

Mise en œuvre du RIFSEEP

Le RIFSEEP (régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel) est lancé à Loire Forez. Il permet un système structuré de primes, une part variable de rémunération (complément indemnitaire annuel : CIA), et l'attribution des nouvelles bonifications indiciaires (NBI). La démarche sera finalisée en 2023.

Qualité de vie au travail et risques psychosociaux

Nous avons mis en œuvre une démarche de qualité de vie au travail et réalisé une étude sur les risques psychosociaux. Un diagnostic global auprès des agents a été effectué (taux de participation : 80,4 %) et un plan de prévention partagé est en cours de préparation. Il sera intégré dans le document unique.

Dématérialisation et document unique

La méthode de réalisation du document unique a été retravaillée pour favoriser la co-construction et associer pleinement responsables de service, représentants du personnel et assistants de prévention. Un outil numérique permet de gagner en efficacité et en lisibilité.

Structuration de la procédure de recrutement

En 2022, la procédure de recrutement a été consolidée pour plus de lisibilité et d'efficacité. Une procédure à destination des responsables et directeurs de services a été mise en place et présentée dans chaque pôle. Cette démarche d'amélioration va se poursuivre pour faire face à un marché de l'emploi tendu.

Vote dématérialisé

Du 1er au 8 décembre 2022 a eu lieu l'élection professionnelle du CST (Comité Social Territorial, ex CT-CHST). Ce scrutin a été organisé pour la première fois de façon dématérialisée pour l'ensemble des agents. Cela a nécessité un accompagnement fort et une attention particulière sur la sécurisation du vote.

CHIFFRES CLÉS 2022

43 ans

MOYENNE D'ÂGE
des agents de Loire Forez

150 agents

BÉNÉFICIAIRE
D'UNE CONVENTION
DE TÉLÉTRAVAIL

490 postes

AU TABLEAU DES EFFECTIFS
(soit 464 équivalents temps plein)

Patrick ROMESTANG
vice-président délégué aux ressources humaines,
aux coopérations et aux mutualisations



Maire de Lézigneux

« Dématérialisation, système de régime indemnitaire, étude sur les risques psychosociaux, dégel du point d'indice... Nos ressources humaines travaillent quotidiennement au plus près de nos 500 agents. »

PERSPECTIVES 2023

Logiciel de gestion de frais de déplacement

L'Agglo va se doter d'un logiciel pour gérer les frais de déplacement afin de faciliter et de sécuriser la procédure de remboursement.

Plan de développement des compétences des cadres

Loire Forez met en œuvre un plan de développement afin de renforcer les compétences de l'ensemble des encadrants de Loire Forez : formation, accompagnement, autres modalités... Ce dispositif sera obligatoire et permettra également de renforcer une culture managériale commune.

Plan d'actions des risques psychosociaux

Suite au diagnostic et au travail de construction du plan d'actions, celui-ci sera validé et mis en œuvre à partir du 2^e semestre 2023.

POLITIQUES CONTRACTUELLES

Afin de mener à bien les projets du territoire, le service politiques contractuelles référence les contractualisations possibles avec le Département, la Région, l'État, mais aussi l'Europe dans le cadre des fonds structurels européens (FEDER, FSE+, FEADER).

FAITS MARQUANTS 2022

Clôture du projet « Fenêtres sur Bourg »

Le GAL Forez est engagé depuis 2018 autour d'une thématique à fort enjeu dans les territoires ruraux : la revitalisation des centres-bourgs. L'action majeure de ces « Fenêtres sur Bourg » consiste dans l'organisation d'un cycle de 5 séminaires qui s'est clôturé en juillet 2022 en Chataigneraie Limousine (thématique : « la dévitalisation commerciale et servicielle des bourgs : une fatalité française ? »). Les partenaires ont la volonté de poursuivre et d'approfondir cette coopération à l'échelle européenne sur la nouvelle programmation 2023-2027.

Vers une coopération inter-musées « textiles et savoir-faire »

Le savoir-faire textile est particulièrement riche en région Auvergne-Rhône-Alpes. Au sein du « Pays d'art et d'histoire du Forez », à cheval sur Loire Forez et Forez-Est, 4 musées traitent de la thématique textile : la broderie au fil d'or à Cervières, le chapeau à Chazelles-sur-Lyon, la cravate et le textile à Panissières, le tissage et la soierie à Bussièrès. L'objectif de ce projet est de permettre aux 4 musées de réfléchir à des pistes de coopération future autour d'enjeux communs comme la formation (loisirs, professionnelles, méthodologie de certification et de labellisation), la collaboration avec les acteurs économique ou, la création de Tiers-lieux/manufactures de proximité...

Contrat de relance et de transition écologique (CRTE) avec l'État

Nouvel outil de relation avec l'État, le CRTE permet de déployer une vision programmatique des projets de l'agglomération jusqu'en 2026 en collaboration avec ce partenaire financier majeur. Le comité de pilotage a permis de valider les premières fiches-actions et fiches-projets réalisées (emploi-formation, insertion, atelier musée des Grenadières, équipement nautique Petit Bois, schéma des aires de covoiturage et schéma directeur cyclable) et d'évoquer l'ensemble des projets du plan de mandat qui pourront intégrer le CRTE au fur et à mesure de leur avancement.

CHIFFRES CLÉS 2022

100% DE L'ENVELOPPE DÉDIÉE PAR LE DÉPARTEMENT DE LA LOIRE CONSOMMÉE soit 7,35 M€ permettant de financer 14 actions autour de 3 axes (un territoire accueillant, entreprenant, écoresponsable)

75 projets

ACCOMPAGNÉS PAR LE SERVICE LEADER

(tourisme et culture : 31% ; agriculture, alimentation, produits locaux, filière bois : 28% ; économie rurale : 20%) pour une subvention moyenne de 35 200€. Plus de 98 % de l'enveloppe programmée au 31/12/2022



« Pour financer nos projets structurants, nous misons sur la coopération avec nos partenaires via des dispositifs contractuels pluriannuels. D'autres financements extérieurs, type fonds européens et appels à projets, sont également scrutés pour dégager des marges financières. »

PERSPECTIVES 2023

Nouvelle programmation européenne jusqu'en 2027

Le périmètre de la future programmation LEADER 2023-2027 évolue à l'échelle du département de la Loire (fusion des GAL Forez, Roannais, Pilat) avec un fort enjeu de coopération et d'interconnaissances. Ce nouveau périmètre couvrira un bassin de 385 000 habitants ; l'enveloppe allouée sera comprise entre 5 et 7 M€. Des stratégies ciblées intégrant les 3 orientations définies au niveau régional :

- Revitaliser les centres-bourgs,
- Construire une offre touristique renouvelée, diversifiée et accessible,
- Favoriser l'accès à l'emploi et renforcer la création de valeur ajoutée par le maintien ou développement de nouvelles activités.

Les autres fonds européens mobilisables

Les financements FEDER et FSE+ vont s'ouvrir progressivement sur l'année 2023, soit au fil de l'eau soit par appel à projets, sur des lignes auxquelles Loire Forez agglomération pourra prétendre (rénovation énergétique, biodiversité, tourisme, etc.).

Nouveau contrat avec le Département

Une nouvelle contractualisation avec le Département de la Loire sera déployée au cours de l'année 2023 afin de financer les projets retenus dans le plan de mandat de Loire Forez.

FINANCES

Être gestionnaire, à la fois prévoyant et audacieux afin d'assurer les investissements qui dessineront le territoire de demain, telles sont les missions clés des finances de l'Agglo.

FAITS MARQUANTS 2022

Pacte financier de solidarité

Nous avons mis en œuvre un Pacte financier et fiscal de solidarité avec 2 volets majeurs :

- La création d'un fonds de soutien aux projets communaux 2023-2025 d'un montant de 3 millions d'euros.
- La poursuite de l'accompagnement des communes dans la réalisation d'analyse financière rétro et prospective et/ou de simulations en matière de fiscalité.

Évolution tarifaire du service assainissement collectif

Nous avons poursuivi le travail engagé sur le juste financement des compétences avec une évolution en 2022 de la tarification du service d'assainissement collectif.

Signature de la convention de service comptable et financier

Une convention de partenariat avec le service de gestion comptable (SGC) de Montbrison a été signée en février 2022. Elle met en place notamment 7 procédures de simplification et de sécurisation comptable (écritures réciproques, indemnités journalières, fiche de contrôle des rôles de facturation, etc.).

« Grâce aux économies réalisées depuis 2020, l'Agglo crée un fonds de soutien aux projets communaux. Une bouffée d'oxygène pour mener à bien les projets de proximité durant les 3 prochaines années. »

Oliver JOLY, vice-président délégué aux finances
Maire de Saint-Just Saint-Rambert

CHIFFRES CLÉS 2022

8 BUDGETS : un budget principal, un budget TEOM, un budget assainissement, un budget eau potable, un budget Ateliers partagés, un budget réseau de chaleur et un budget annexe d'aménagement de zones économiques

12 régies DE RECETTES
ET 3 RÉGIES D'AVANCE

15 jours
DÉLAI MOYEN DE MANDATEMENT

289 EMPRUNTS
tous budgets confondus

Autres faits marquants en 2022

- Mise en œuvre de points réguliers pour le suivi de l'exécution budgétaire (en dépenses et en recettes) afin d'améliorer les taux de consommations des crédits.
- Déploiement général de la comptabilité d'engagement en dépenses et en recettes afin d'améliorer le suivi de l'exécution du budget et de fiabiliser les résultats de clôture.
- Poursuite du travail engagé sur la mise en œuvre d'un dispositif de pilotage des subventions reçues afin de renforcer la lisibilité, la sécurité et l'efficacité de la chaîne de traitement de la recette.
- Nous avons réalisé un bilan de la première année de mise en place de la nouvelle organisation de la direction des finances. Une adaptation est prévue pour le 1^{er} janvier 2023 afin de permettre de renforcer les missions de contrôle et de fiabilisation de nos comptes.

PERSPECTIVES 2023

Fin des transferts eau et assainissement

Afin de faciliter les opérations de transposition des comptes (passage à la nomenclature M57 au 1^{er} janvier 2024), 2023 sera l'année de la poursuite et la finalisation des dernières opérations comptables des transferts eau et assainissement.

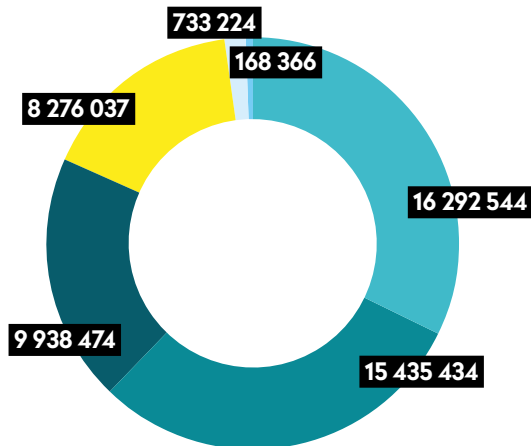
Reversement de fiscalité

L'Agglo poursuit son travail concernant le reversement de la fiscalité économique sur le volet taxe d'aménagement et sur le volet taxe foncière sur les propriétés bâties.

BUDGET PRINCIPAL 2022

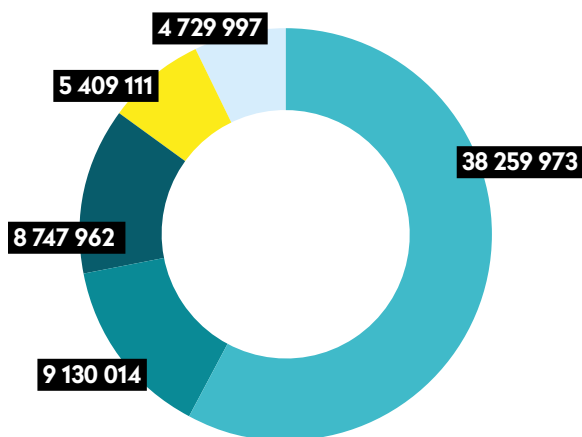
FONCTIONNEMENT

Total des dépenses réalisées : 55 416 627 €



- Charges de personnel | 16 292 544 €
- Autres dépenses de gestion courante | 15 435 434 €
- Reversement de fiscalité aux communes + ENGIR | 9 938 474 €
- Charges à caractère général | 8 276 037 €
- Intérêts de la dette | 733 224 €
- Dépenses exceptionnelles | 168 366 €

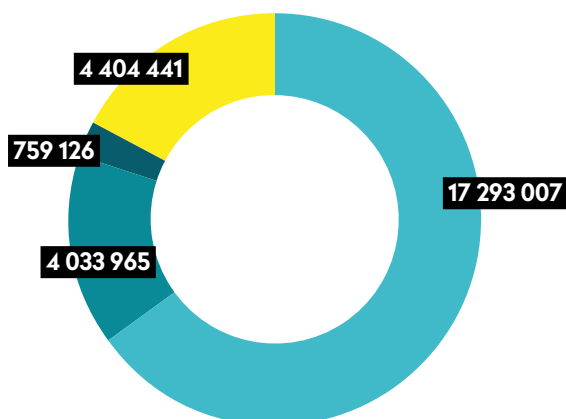
Total des recettes réalisées : 66 278 058 €



- Fiscalité mixte et compensations fiscales | 38 259 973 €
- Dotation versée par l'État | 9 130 014 €
- Subventions et participations reçues (hors DGF) | 8 747 962 €
- Produits des services | 5 409 111 €
- Recettes diverses | 4 729 997 €

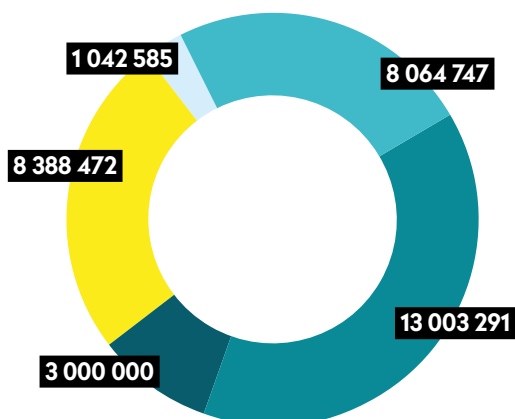
INVESTISSEMENT

Total des dépenses réalisées : 26 490 539 €



- Dépenses d'équipement (dont opérations de remises d'ouvrages des zones économiques) | 17 293 007 €
- Remboursement de la dette | 4 033 965 €
- Autres dépenses d'investissement (dont avances aux budgets annexes et cautions) | 759 126 €
- Écritures d'ordres | 4 404 441 €

Total des recettes réalisées : 33 499 095 €

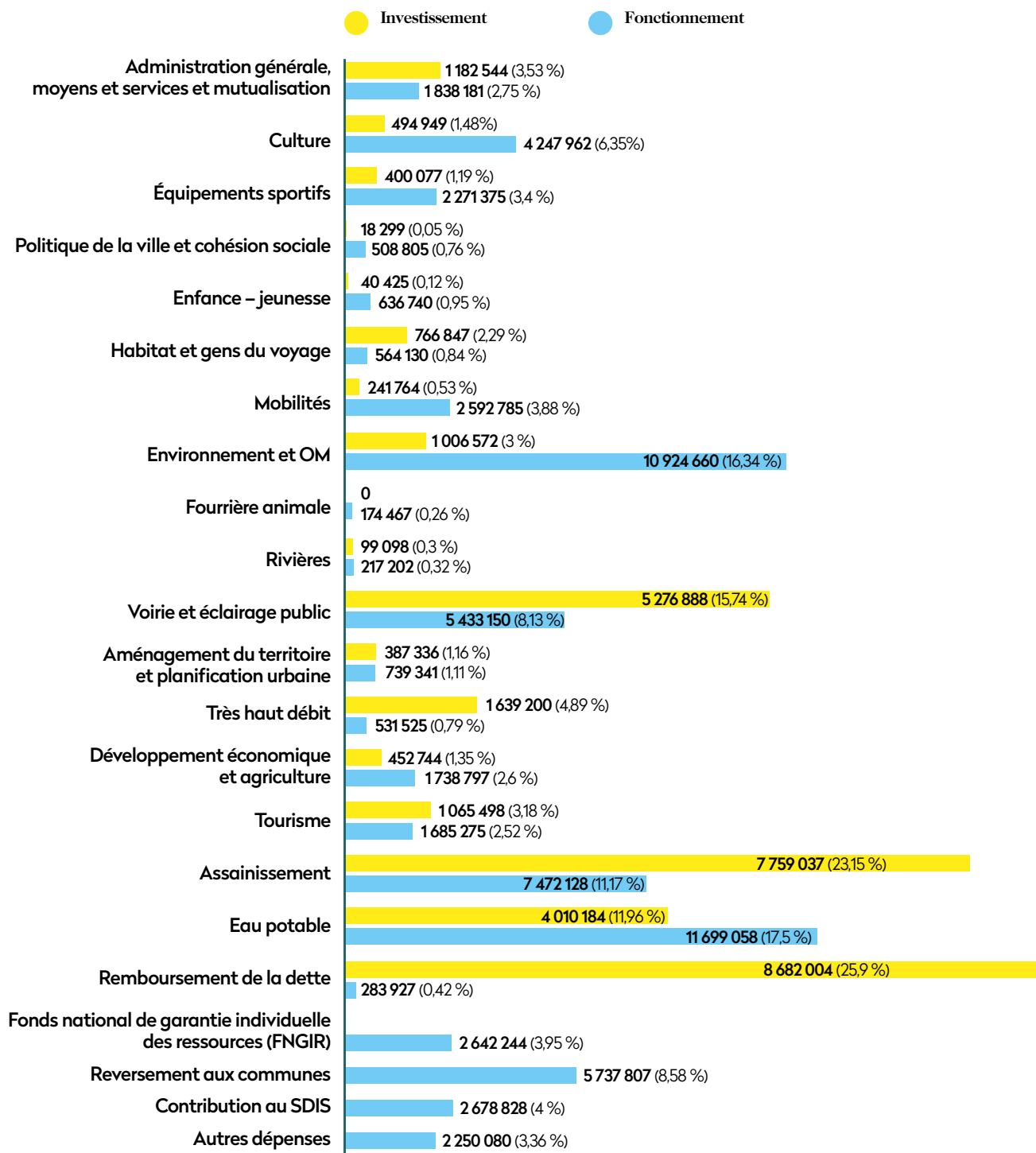


- ACI + subventions + FCTVA | 8 064 747 €
- Affectations résultats antérieurs | 13 003 291 €
- Emprunt | 3 000 000 €
- Écritures d'ordre | 8 388 472 €
- Autres recettes | 1 042 585 €

Dépenses totales : 81,91 M€
Recettes totales : 99,78 M€

RÉPARTITION DES DÉPENSES NETTES

(investissement et fonctionnement en €)



Total des dépenses réelles
d'équipement : 33,52 M€

Total coût net complet des
services et des compétences :
66,87 M€

BUDGETS ANNEXES 2022

Le budget annexe transports urbains

En 2022, le budget général a versé une subvention d'équilibre de **1 962 916,75 €**.

Un budget annexe pour les opérations d'aménagement de zones économiques

Ce budget constate les travaux et les ventes des terrains par le biais des écritures de stocks.

La valeur du stock à la fin de l'année 2022 pour les 19 zones d'activités concernées est la suivante :

Crémérieux (Savigneux).....	700 679 €
Croix Meyssant (Savigneux).....	474 905 €
Four à Chaux Sud.....	376 453 €
Champbayard (Boën-sur-Lignon).....	751 745 €
Generet (Estivareilles).....	216 398 €
La Gravoux (Luriecq - Saint-Bonnet-le-Château et La Tourette).....	662 206 €
Les Quarchons (Usson-en-Forez).....	315 124 €
Les Etangs (Noirétable).....	194 408 €
Chanteperdrix (Essertines-en-Chatelneuf).....	43 318 €
La Combe (Saint-Georges-en-Couzan).....	0 €
La Maranche (Saint-Bonnet-le-Courreau).....	4 907 €
Les Montifaux (Noirétable).....	18 807 €
La Pra (Vêtre-sur-Anzon).....	125 782 €
Laborie (Chambles).....	0 €
Chalmazel (Montverdun).....	227 251 €
La Roche (Saint-Georges-Haute-Ville).....	0 €
La Chana (Luriecq).....	0 €
Les Plantées (Saint-Marcellin-en-Forez).....	1250 €
Les Forges de la Becque (Saint-Cyprien).....	780 376 €
Total.....	4 893 608 €



Ces stocks ont été financés par des avances du budget général et par des emprunts.

Les avances versées par le budget principal en 2022 s'élèvent à **572 589 €** et les avances remboursées en 2022 au budget principal à **149 874 €**.



Le budget annexe du service public d'assainissement

Une comptabilité analytique spécifique a été mise en œuvre pour permettre le suivi financier et comptable par compétence, par mode de gestion et par contrat de délégation conformément à la réglementation.

En 2022, le budget annexe de l'assainissement présente un excédent global de clôture de 6 199 823 €.

Le budget annexe du service public eau potable

La compétence eau potable est devenue une compétence obligatoire au 01/01/2020 pour les communautés d'agglomération sur leur territoire.

Une comptabilité analytique spécifique a été mise en œuvre pour permettre le suivi financier et comptable par compétence, par mode de gestion et par contrat de délégation conformément à la réglementation.

En 2022, le budget annexe de l'eau potable présente un excédent global de 4 806 845 €.

Un budget annexe déchets ménagers

En 2022, le budget annexe financé par la TEOM (taxe) présente un excédent global de 8 003 633 €.

Le budget annexe ateliers partagés

Il s'agit d'un budget d'aide à l'immobilier d'entreprises.

En 2022, le budget annexe présente un excédent global de 186 984 €.

Le budget annexe réseau de chaleur

Ce budget retrace la comptabilité liée aux ventes de chaleur du réseau créé par l'intercommunalité sur la commune de Luriecq (SPIC).

En 2022, le budget principal n'a pas versé de subvention d'équilibre puisque ce budget annexe présente un excédent de clôture de 769 €.



ORGANIGRAMME 2022 DES SERVICES

PRÉSIDENT

Christophe BAZILE

Cabinet

Directeur : Boris BESSENAY

DIRECTION GÉNÉRALE DES SERVICES

DGS : Virginie AULAS

PÔLE DÉVELOPPEMENT ET AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE (PDAT)

Directeur : Arnaud CARRE (DGA)



Mobilités

Responsable : Marlène LACARRERE



DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT

Directrice : Béatrice LAURENT



Urbanisme opérationnel et foncier

Responsable : Mireille MERLEY



Planification urbaine

Responsable : Marie-Luce PADET



Autorisations du droit des sols

Responsable : Cécile BEGONIN



DIRECTION DE L'HABITAT ET DES PROJETS URBAINS

Directrice : Sandra OURY



Politiques de l'habitat



Projets urbains

Responsable : Maryon HUYNH



Gestion des aires d'accueil des gens du voyage



DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Directrice : Virginie MEURIER

PÔLE TRANSITION ENVIRONNEMENTALE ET ESPACE PUBLIC (PTEEP)

Directrice : Audrey GRIMOUD (DGA)



Service Études et travaux

Responsable : Frédéric MAZAUD



Voirie communautaire et éclairage public

Responsable : Meiline DUMAREST



Patrimoine et moyens généraux

Responsable :
Jean-Jacques DESCHAMPS



DIRECTION DU CYCLE DE L'EAU

Directeur : Damien JANAND



Eau potable

Responsable : Martial VERNAY



Systèmes d'assainissement

Responsable : Sylvain RIGAUD



Facturation eau et assainissement



Rivières et bords de Loire

Responsable : Paul BERTHET



DIRECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET DE L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE

Directeur : Jean Baptiste CALVI



Déchets

Responsable : Vincent PHILIPPS



Biodiversité et milieux naturels



Transition énergétique économie circulaire

Responsable : Nicolas ULRICH

DIRECTION



Service
Mission



Service
mutualisé



EPIC
GAL / PAH

 Secrétariat général Responsable : Alice CHARLES	 Audit et appui aux politiques publiques Marilyne BIN
 Archives	DIRECTION DES FINANCES Directrice : Nathalie RASCLE-ROSSET Directrice adjointe : Sophie MORTIER
DIRECTION DE LA COMMUNICATION Directrice : Gaëlle PORNON	DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES Directeur : Yannick PIOLET Directrice adjointe : Élodie CHARLES

PÔLE ATTRACTIVITÉ ET PROXIMITÉ (PAP)

Directrice : Véronique BOIBIEUX

Équipements sportifs

DIRECTION DU RÉSEAU CULTUREL TERRITORIAL

Directrice : Catherine ANGÉNIEUX

Réseau Copernic

Responsable : Anne CIZERON

Ingénierie et équipements culturels

Pays d'Art et d'Histoire du Forez

DIRECTION DES SOLIDARITÉS

Directrice : Véronique LAGRANGE

Petite enfance

Enfance, jeunesse

France Services et convention territoriale globale

Dispositifs d'entraide et de prévention

DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE

Directeur : Bruno JAVERZAC

Directeur adjoint : Jean-Charles PORNON

Office de tourisme

Directeur : Bruno JAVERZAC

Directeur adjoint : Jean-Charles PORNON

PÔLE INNOVATION ET COOPÉRATIONS (PIC)

Directrice : Carine FAURE

Dialogue territorial

Secrétariat de mairie

Responsable : Jean-Baptiste SEUX

Politiques contractuelles et subventions

Responsable : Sandrine BOUVET

Groupe d'action locale (GAL) Programme LEADER Forez

Délégué à la protection des données

DIRECTION DES SYSTÈMES D'INFORMATION

Directrice : Aline BRUYERE

Informatique

Système d'information géographique (SIG)

DIRECTION DE LA COMMANDE PUBLIQUE ET DES AFFAIRES JURIDIQUES

Directrice : Carole VARIGNER

LOIRE FOREZ AGGLOMÉRATION

87 COMMUNES

113 000 HABITANTS

Ailleux, Apinac, Arthun, Bard, Boën-sur-Lignon, Boisset-lès-Montrond, Boisset-Saint-Priest, Bonson, Bussy-Albieux, Cervières, Cezay, Chalain d'Uzore, Chalain-le-Comtal, Chalmazel-Jeansagnière, Chambles, Champdieu, Châtelneuf, Chazelles-sur-Lavieu, Chenereilles, CRAINTILLEUX, Débats-Rivière d'Orpra, Ecotay-l'Olme, Essertines-en-Châtelneuf, Estivareilles, Grésieux-le-Fromental, Gumières, L'Hôpital-le-Grand, L'Hôpital-sous-Rochefort, La Chamba, La Chambonie, La Chapelle-en-Lafaye, La Côte-en-Couzan, La Tourette, La Valla-sur-Rochefort, Lavieu, Leigneux, Lérigneux, Lézigneux, Luriecq, Magneux-Haute-Rive, Marcilly-le-Châtel, Marcoux, Margerie-Chantagret, Marols, Merle-Leigné, Montarcher, Montbrison, Montverdun, Mornand-en-Forez, Noirétable, Palogneau, Périgneux, Pralong, Précieux, Roche, Sail-sous-Couzan, Saint-Bonnet-le-Château, Saint-Bonnet-le-Courreau, Saint-Cyprien, Saint-Didier-sur-Rochefort, Saint-Étienne-le-Molard, Saint-Georges-en-Couzan, Saint-Georges-Haute-Ville, Saint-Hilaire-Cusson-la-Valmitte, Saint-Jean-la-Vêtre, Saint-Jean-Soleymieux, Saint-Just-en-Bas, Saint-Just Saint-Rambert, Saint-Laurent-Rochefort, Saint-Marcellin-en-Forez, Saint-Paul-d'Uzore, Saint-Priest-la-Vêtre, Saint-Romain-le-Puy, Saint-Sixte, Saint-Thomas-la-Garde, Sainte-Agathe-la-Bouteresse, Sainte-Foy-Saint-Sulpice, Sauvain, Savigneux, Soleymieux, Sury-le-Comtal, Trelins, Unias, Usson-en-Forez, Veauchette, Verrières-en-Forez, Vêtr-sur-Anson.



17 bd de la Préfecture
CS 30211
42605 Montbrison Cedex
Tél. : 04 26 54 70 00